

Rapport de mission en Arménie

du 15 au 21 juillet 2018



Monument de la Mère Arménie (*Mayr Hayastan*), dans le parc de la Victoire à Erevan

Mission organisée
par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) avec la
participation de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)

Remerciements

La délégation remercie tous les interlocuteurs qui ont bien voulu la rencontrer lors de cette mission et les partenaires qui ont aidé à l'organisation logistique de la mission.

Elaboration du rapport

Ce rapport a été élaboré par l'équipe de la mission, composée de :

- Emmanuelle CHARRIERE, chef de mission (chef de la section Europe & Moyen-Orient à la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches (DIDR) de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)) ;
- Albane DODELIN (officier de protection instructeur à la division Europe-Asie « Rudolf NUREEV » de l'OFPRA) ;
- Estelle TOUREAU (officier de protection instructeur à la division Asie « Atiq RAHIMI » de l'OFPRA) ;
- Marion ASSELIN (rapporteur à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)).

Toutes les photographies figurant dans ce rapport ont été prises au cours de la mission.

Les événements survenus ultérieurement à la date de la mission ne sont pas pris en compte.

Avertissement

Le présent rapport ne prétend pas être une étude exhaustive de tous les phénomènes liés à la problématique de l'asile, et n'a pas vocation à apporter de preuves concluantes quant au fondement de demandes d'asile particulières. Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soient pas mentionnés dans ce rapport ne préjuge pas de leur inexistence.

Ce rapport ne reflète pas la position de l'OFPRA ni de la CNDA, mais uniquement celle des interlocuteurs rencontrés lors de cette mission, lesquels ont été sélectionnés avec le souci de recouper les informations en accord avec les lignes directrices communes de l'Union européenne sur les missions de recueil d'informations (novembre 2010)¹.

¹ Voir : [url](#)

Interlocuteurs rencontrés lors de la mission

Acteurs institutionnels

- **Ministère des Affaires Etrangères**² : Vahram KAZHOYAN (Chef du département des organisations internationales)
- **Bureau du Défenseur des droits**³ : Mikael KHACHATRYAN (Chef du département de la coopération internationale) ; Lusine SARAGSYAN (Chef du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de l'homme)
- **Ministère du Travail et des Affaires sociales**⁴ : Arsen MANUKYAN (Premier vice-ministre)
- **Bureau du Procureur général**⁵ : Davit MELKONYAN (Premier adjoint du Procureur général)

Société civile

Organisations non gouvernementales

- **Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC)**⁶ : Sona Ayvazyan (Directrice exécutive)
- **Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor**⁷ (Helsinki Citizens' Assembly-Vanadzor/HCAV) : Armine SADIKYAN (Coordonnatrice des projets de consolidation de la paix); Vardine GRIGORYAN (Coordonnatrice du suivi de la démocratie et des rapports)
- **Comité d'Helsinki arménien**⁸ (Armenian Helsinki Committee) : Avetik ISHKANYAN (Président)
- **Institut de la société civile**⁹ (Civil Society Institute/CSI) : Artak Kirakossyan (Directeur)
- **Démocratie aujourd'hui** (Democracy Today)¹⁰ : Gulnara Shahinian (Fondatrice et directrice exécutive)
- **Union des citoyens informés**¹¹ (Union of Informed Citizen/UIC) : Daniel Ioannisyanyan (également secrétaire de la Commission pour la réforme électorale)
- **Hetq** (journalistes d'investigation)¹² : Edik Baghdasaryan (Editeur en chef; Liana Sahadyan, (rédactrice adjointe)
- **Caritas Arménie** : Gagik TARASYAN (Directeur exécutif)

ONG dédiées à la défense des minorités sexuelles et de genre

- **Right Side**¹³ : Lilit MARTIROSYAN (Présidente)
- **Pink Arménie**¹⁴ : Mamikon Hovsepyan (Fondateur et directeur exécutif)
- **Nouvelle génération**¹⁵ (New Generation) : Sergey GABRIELYAN (Président) ; Arman SAHAKYAN (Directeur)

ONG dédiées aux violences faites aux femmes

- **Centre d'aide aux femmes**¹⁶ (Women's Support Centre) : Maro MATOSIAN (Directrice exécutive)
- **Centre de ressources des femmes**¹⁷ (Women's Ressource Centre/WRC) : Lara AHARONYAN (Fondatrice et directrice)

² Site web du Ministère des Affaires étrangères, [url](#)

³ Site web du Bureau du Défenseur des droits, [url](#)

⁴ Site web du Ministère du Travail et des Affaires sociales, [url](#)

⁵ Site web du Bureau du Procureur général, [url](#)

⁶ Site web du Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), [url](#)

⁷ Site web de l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), [url](#)

⁸ Site web du Comité d'Helsinki arménien, [url](#)

⁹ Site web de l'Institut de la société civile (CSI), [url](#)

¹⁰ Site web de Démocratie aujourd'hui, [url](#)

¹¹ Site web de l'Union des citoyens informés (UIC), [url](#)

¹² Site web Hetq (journalistes d'investigation), [url](#)

¹³ Page Facebook de Right Side, [url](#)

¹⁴ Site web de Pink Arménie, [url](#)

¹⁵ Site web de Nouvelle génération, [url](#)

¹⁶ Site web du Centre d'aide aux femmes (WSC), [url](#)

¹⁷ Site web du Centre de ressources des femmes (WRC), [url](#)

Think tanks

- **Institut du Caucase**¹⁸ : Alexander IKANDARYAN (Directeur)
- **Fondation Open Society Arménie**¹⁹ (Open Society Foundations/OSF) : Larisa MINASYAN (Directrice exécutive)

Autre

- **Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak (AAC)**²⁰ de l'Église apostolique arménienne : Karine GYADUKYAN (Directrice); Lusik MURADYAN (Chef du département social)

¹⁸ Site web de l'Institut du Caucase, [url](#)

¹⁹ Site web de la Fondation Open Society Arménie (OSF), [url](#)

²⁰ Site web du Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak (AAC), [url](#)

Table des matières

Introduction	8
Politique intérieure	9
1. Rappel chronologique	9
1.1. 1991-1998 : Indépendance du pays et présidence de Levon Ter-Petrosian...	9
1.2. 1998-2008 : Présidence de Robert Kotcharian	10
1.3. 2008-2018 : Serge Sarkissian, chef de l'Etat	11
1.4. Les élections législatives de 2017	12
2. 2018 : La Révolution de velours	13
2.1. Nikol Pachinian ou « l'Arménie sans Serge »	13
2.2. Attentes et enjeux.....	14
Systeme électoral	17
1. La structure territoriale	17
2. Le Code électoral	17
3. Les Commissions électorales	18
4. Les perspectives de réformes après la Révolution de velours	18
Justice et procédures d'enquêtes	21
1. Etat des lieux	21
1.1. Application des lois et procédures	21
1.2. Difficultés procédurales.....	22
2. Evolutions	22
2.1. Libération des prisonniers politiques	23
2.2. Réouverture d'enquêtes	23
Corruption et lutte anticorruption	25
1. Un fer de lance de la Révolution de velours	25
1.1. Création d'une Commission de prévention contre la corruption	25
1.2. Ouvertures d'enquêtes et poursuites judiciaires	26
2. Dériver et limites potentielles	27

Service militaire	29
1. Enrôlement	29
1.1. Notification.....	29
1.2. Visite médicale	29
1.3. Non-présentation	30
2. Service alternatif et exemption	30
2.1. Le service militaire et le service professionnel alternatifs.....	30
2.2. Les membres du clergé.....	31
2.3. L'orientation sexuelle.....	31
3. Problèmes	31
Discrimination et violences faites aux femmes	34
1. Cadre légal	34
1.1. Une législation renforcée.....	34
1.2. Des mesures qui restent insuffisantes.....	35
2. Protection des autorités	35
2.1. Police	35
2.2. Justice.....	36
3. Rôle social de la femme	37
3.1. Une société marquée par le patriarcat	37
3.2. L'impact des migrations	37
4. Associations de soutien aux victimes	39
Situation des personnes LGBTI	41
1. Législation	41
1.1. Cadre légal.....	41
1.2. Position des pouvoirs publics	41
2. Situation sociale	42
2.1. Perception générale.....	42
2.2. Cercle familial.....	43
2.3. Violences et atteintes aux droits	43
2.4. Associations	45
3. Attitude des autorités	46
Conclusion	47
Bibliographie	48
Table des sigles	54

Introduction

En 2017, avec 1 553 demandes, l'Arménie se situait au 16^{ème} rang des pays de provenance en termes de premières demandes d'asile déposées devant l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA).

Le nombre des demandes d'asile émanant de ressortissants arméniens, en diminution constante depuis l'inscription de l'Arménie sur la liste des « pays d'origine sûrs »²¹ établie par le Conseil d'administration de l'OFPRA, en décembre 2011²², a connu une augmentation de près de 74% par rapport à l'année 2016. En juillet 2018, l'OFPRA, qui avait mené en juillet 2006 une précédente mission de recueil d'informations dans ce pays, a dès lors décidé d'y diligenter une nouvelle mission afin d'actualiser ses connaissances et d'affiner ses analyses, en particulier au regard de la « Révolution de velours » intervenue au printemps de la même année.

Outre les changements récents intervenus en termes de politique intérieure, ont été explorées, au cours de cette mission, les questions de la lutte anticorruption et de la justice, du service militaire, des discriminations et violences faites aux femmes, ainsi que la situation des personnes LGBTI.

Dans le but de récolter des informations fiables, objectives et transparentes sur l'ensemble de ces sujets, la mission, qui a bénéficié pour son organisation du soutien de l'ambassade de France et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) à Erevan, s'est entretenue avec des interlocuteurs variés : acteurs institutionnels nationaux, ONG, centres de recherches, think tanks, etc. Afin de mieux apprécier les éventuelles disparités de situation entre la capitale et les régions, elle s'est rendue à Erevan, Etchmiadzine, ainsi qu'à Gumri et Vanadzor, deux villes du nord du pays.

La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a été associée à la mission de l'OFPRA dans le but d'un meilleur partage de l'information. Le présent rapport a été rédigé conjointement. Il vise à rendre compte le plus fidèlement possible des entretiens qui ont été menés, mais fait également référence à différents rapports publics, édités par les interlocuteurs rencontrés au cours de la mission, ainsi que, dans une moindre mesure, à diverses sources ouvertes référencées. Il ne prétend pas, toutefois, faire le traitement exhaustif des problématiques évoquées.

²¹ Notion introduite par la loi du 10 décembre 2003 relative au droit d'asile (article L.714-4 2° du CESEDA)

²² Décision du 6 décembre 2011 révisant la liste des pays d'origine sûrs ; NOR: IOCR1133463S ; [url](#)

Politique intérieure

Le Comité d'Helsinki arménien décrit l'Etat arménien comme « monolithique » de par sa structure et sa Constitution, et doté d'un pouvoir présidentiel fort depuis son accès à l'indépendance en 1991²³.

1. Rappel chronologique

1.1. 1991-1998 : Indépendance du pays et présidence de Levon Ter-Petrosian

Le 23 septembre 1991, l'Arménie proclame son indépendance.

En parallèle, à partir de la fin des années 1980, dans la République socialiste soviétique d'Azerbaïdjan, la minorité arménienne, majoritaire dans la région du Haut-Karabakh, se bat pour le rattachement de ce territoire à l'Arménie²⁴.

Le 16 octobre 1991, l'élection présidentielle arménienne consacre la large victoire de Levon Ter-Petrosian, à la tête du Mouvement national pan-arménien (*Hayots Hamazgain Sharzhum/HHSh*)²⁵ et du Comité Karabakh²⁶.

A la date de la mission, l'élection présidentielle de 1991 est la seule que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) considère comme véritablement libre et juste.

Le 18 octobre 1991, la République d'Azerbaïdjan déclare son indépendance : le conflit pour le Haut-Karabakh se transforme en une guerre ouverte entre Erevan et Bakou²⁷.

En décembre 1991, à l'issue d'un référendum boycotté par la population azérie, la population arménienne du Haut-Karabakh approuve la création de la « République autonome du Haut-Karabakh (RHK) »²⁸.

Le 6 janvier 1992, la RHK déclare son indépendance. République autoproclamée, elle n'est reconnue par aucun Etat membre des Nations Unies²⁹.

En mai 1994, l'Arménie et l'Azerbaïdjan signent un accord de cessez-le-feu avec la médiation du Groupe de Minsk de l'OSCE rassemblant la Russie, les Etats-Unis et la France³⁰.

Le 5 juillet 1995, l'Arménie indépendante tient ses premières élections législatives : le Mouvement national arménien (HHSh) arrive en tête avec 64 sièges sur 190 au Parlement ; le président Levon Ter-Petrosian peut par ailleurs compter sur 83 élus non partisans. L'OSCE dénonce toutefois l'interdiction faite par la Commission électorale à huit partis d'opposition de participer au scrutin, décrit comme entaché de nombreuses irrégularités³¹.

Le 5 juillet 1995, la Constitution de la République d'Arménie est adoptée à 65% des voix³². Consacrant un régime présidentiel fort voulu par le président Levon Ter-Petrosian, le texte prévoit que le chef de l'Etat est le commandant en chef des forces armées et exerce la direction générale de la politique étrangère ; il peut nommer et révoquer le Premier ministre et les membres du gouvernement ainsi que disperser l'Assemblée nationale et convoquer des élections spéciales. Il est également en charge de nommer le

²³ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

²⁴ Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), 23/06/2017, [url](#) ; Libération, 28/10/1999, [url](#)

²⁵ Université de Sherbrooke, mars 2018 », [url](#) . Le Point, 22/04/2018, [url](#)

²⁶ Groupe de coordination prônant le rattachement de l'enclave à l'Arménie

²⁷ Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), 23/06/2017, [url](#)

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 1995, [url](#)

³² Les Cahiers d'études du Centre d'orientation pour étudiants arméniens (COPEA), 1999, [url](#) ; The Armenian Weekly, « A History of the Armenian Constitution », 01/04/2017, [url](#)

président et les membres de la Cour constitutionnelle et peut prendre des décrets³³. Le Président doit être citoyen arménien et résider dans le pays depuis dix ans ; il ne peut être élu pour plus de deux mandats consécutifs de cinq ans³⁴.

Le 22 septembre 1996, Levon Ter-Petrosian est réélu au premier tour de l'élection présidentielle³⁵. Le scrutin est vivement critiqué par l'OSCE qui note que les « *signes encourageants d'amélioration de la législation et de l'administration électorales* » sont occultés par « *le nombre et la fréquence des infractions à la loi électorale* ». Dans les jours qui suivent les élections, plusieurs dizaines de milliers de personnes protestent dans la capitale Erevan, où de violents affrontements opposent les forces de l'ordre aux manifestants, qui prennent d'assaut le Parlement et le siège de la Commission électorale. Le 26 septembre, les véhicules blindés sont déployés et tout rassemblement interdit. Plusieurs députés de l'opposition sont arrêtés³⁶.

Début 1998, le président Levon Ter-Petrosian, qui refuse de reconnaître la République autoproclamée du Haut-Karabakh (RHK), démissionne : jugé trop accommodant envers l'Azerbaïdjan, il avait perdu le soutien du Parlement sous la pression du ministre de la Défense Vazgen Sarkissian³⁷.

Le 3 février 1998, Robert Kotcharian, président de la « République du Haut-Karabakh » (RHK) de 1994 à 1997 et Premier ministre de la République d'Arménie depuis le 20 mars 1997, est nommé Président par intérim³⁸.

1.2. 1998-2008 : Présidence de Robert Kotcharian

Le 16 mars 1998, Robert Kotcharian remporte l'élection présidentielle face à Karen Demirtchian, ancien Premier secrétaire du Parti communiste d'Arménie de 1974 à 1988. Le scrutin est jugé non conforme aux normes internationales par l'OSCE³⁹.

Lors des élections législatives du 31 mai 1999, l'alliance Unité (*Miasnoutioun*), qui rassemble le Parti du Peuple d'Arménie (HZhK)⁴⁰, créé l'année précédente par Karen Demirtchian, et le Parti Républicain d'Arménie (*Hayastani Hanrapetakan Kusaktsutyun/HHK*)⁴¹ mené par le ministre de la Défense Vazgen Sargsian, remportent la majorité des sièges. Karen Demirtchian est élu président du Parlement et Vazgen Sargsian, Premier ministre⁴².

Le 27 octobre 1999, Karen Demirtchian et Vazgen Sargsian sont tués avec plusieurs autres représentants du gouvernement par cinq hommes armés qui font irruption au sein de l'Assemblée nationale⁴³. Le 3 novembre 1999, Aram Sargsian, frère de Vazgen Sargsian, lui succède en tant que Premier ministre. Le 12 mai 2000, toutefois, il est démis de ses fonctions par le président Robert Kotcharian qui le remplace par Andranik Markarian, président du Conseil du HHK⁴⁴.

Mi-2001, le Parti du Peuple d'Arménie (HZhK) annonce la fin de son alliance Unité (*Miasnoutioun*) avec le Parti Républicain d'Arménie (HHK)⁴⁵.

³³ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 1995, [url](#)

³⁴ Les Cahiers d'études du COPEA, 1999, [url](#)

³⁵ Norwegian Resource Bank for Democracy and Human Rights (NORDEM), juin 2008, [url](#)

³⁶ Les Cahiers d'études du COPEA, 1999, [url](#)

³⁷ Libération, 28/10/1999, [url](#)

³⁸ Norwegian Resource Bank for Democracy and Human Rights (NORDEM), juin 2008, [url](#)

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Le Parti du Peuple d'Arménie (arménien : Hayastani Zhoghovrdakan Kusaktsutyun/HZhK) est un parti de gauche socialiste fondé en 1998

⁴¹ Créé en 1990, le Parti Républicain d'Arménie (HHK) constitue à l'origine l'aile politique des Yerkrpah (les « Gardiens du pays », ou anciens combattants de la guerre du Haut-Karabakh). Il se décrit comme un parti conservateur national,

⁴² Norwegian Resource Bank for Democracy and Human Rights (NORDEM), juin 2008, [url](#) ; Encyclopaedia Universalis, [url](#) ;

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Université de Sherbrooke, 1999, [url](#)

⁴⁵ Tom Muller, 02/04/2012, [url](#)

Le 5 mars 2003, Robert Kotcharian est réélu à la Présidence de la République lors du second tour du scrutin présidentiel qui l'oppose au fils de Karen Demirtchian, Stepan Demirtchian, à la tête du HZhK⁴⁶. Plusieurs irrégularités sont constatées lors de cette élection par l'OSCE⁴⁷.

Le 25 mai 2003, les élections législatives, entachées de nombreuses irrégularités selon l'OSCE, ne permettent à aucun parti d'emporter la majorité à l'Assemblée. Le Parti Républicain d'Arménie (HHK), Etat de Droit⁴⁸ (*Orinats Yerkir/OY*) et la Fédération révolutionnaire arménienne (*Hay Heghapokhakan Dashnaksutyun/HHD*), un parti de tendance nationaliste⁴⁹ dirigé par Armen Roustamian⁵⁰, qui joue un rôle majeur dans la guerre du Haut-Karabakh⁵¹, s'associent pour former le gouvernement. Andranik Markarian conserve son poste de Premier ministre⁵².

En avril 2007, à la suite du décès d'Andranik Markarian, Serge Sarkissian, originaire du Haut-Karabakh et membre du HHK, est nommé Premier ministre par intérim⁵³.

Le 12 mai 2007, le Parti Républicain d'Arménie (HHK) remporte les élections législatives, suivi par Arménie Prospère⁵⁴ (*Bargavadj Hayastani Kusaksutyun/BHK*) et la Fédération révolutionnaire arménienne (HHD), avec qui il forme un gouvernement de coalition. L'OSCE et l'Union européenne (UE) notent des « progrès importants » dans l'organisation électorale⁵⁵. Serge Sarkissian est nommé Premier ministre⁵⁶.

1.3. 2008-2018 : Serge Sarkissian, chef de l'Etat

Le 19 février 2008, Robert Kotcharian ne pouvant briguer un troisième mandat consécutif lors de l'élection présidentielle, Serge Sarkissian, qui se présente à sa place, remporte le scrutin dès le premier tour⁵⁷. L'élection est jugée globalement acceptable et satisfaisante par l'OSCE⁵⁸. Toutefois, arrivé en seconde position, Levon Ter-Petrossian, à la tête du Congrès national arménien (*Hay Azgayin Kongres/HAK*), une coalition de treize partis politiques⁵⁹, dénonce des fraudes et revendique la victoire. À partir du 20 février 2008, des milliers de protestataires manifestent dans les rues d'Erevan⁶⁰.

Le 1^{er} mars 2008, les forces de l'ordre délogent violemment les manifestants installés place de la Liberté. La répression se solde par la mort de dix personnes, parmi lesquelles 8 civils et deux membres des forces de l'ordre⁶¹. L'interpellation de plusieurs opposants attise les violences. Du 1^{er} au 20 mars, l'état d'urgence est proclamé⁶².

Le 6 mai 2012 le Parti Républicain (HHK) remporte la majorité absolue aux élections législatives⁶³.

⁴⁶ Encyclopaedia Universalis, [url](#)

⁴⁷ Norwegian Resource Bank for Democracy and Human Rights (NORDEM), juin 2008, [url](#) ; Encyclopaedia Universalis, [url](#) ; Le Point, 22/04/2018, [url](#)

⁴⁸ NDLR : Fondé en 1998 par Arthur Bagdassarian État de droit (*arménien : Orinats Yerkir/OY*) ou Renaissance est un parti centriste, de tendance conservatrice

⁴⁹ NDLR : Fondée en 1890, la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA-D) est membre de l'Internationale Socialiste

⁵⁰ European friends of Armenia (EuFoA), mars 2017, [url](#)

⁵¹ NDLR : En 1994, la FRA est interdit par le président Levon Ter Petrossian. Elle est réhabilitée après sa démission en 1998

⁵² Ministère des Affaires étrangères de la République d'Arménie, [url](#)

⁵³ Université de Sherbrooke, 13/02/2018, [url](#) ; Encyclopaedia Universalis, [url](#)

⁵⁴ NDLR : Fondée en 2004 par l'oligarque Gagouk Tsaroukian, ancien lutteur et influent homme d'affaires, le parti Arménie prospère (BHK) prône la défense des valeurs spirituelles et morales, en tant que garantes du développement social, et la préservation des valeurs nationales et traditionnelles (famille, église État)

⁵⁵ Encyclopaedia Universalis, [url](#)

⁵⁶ Ministère des Affaires étrangères de la République d'Arménie, [url](#)

⁵⁷ Université de Sherbrooke, 13/02/2018, [url](#) ; L'Express, 20/02/2008, [url](#)

⁵⁸ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)/Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR), 30/05/2008, [url](#) ;

⁵⁹ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)/Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR), 30/05/2008, [url](#) ; Université de Sherbrooke, 13/02/2018, [url](#) ; L'Express, 20/02/2008, [url](#)

⁶⁰ Encyclopaedia Universalis, n.d., [url](#)

⁶¹ Ambassade de France en Arménie, revue de presse des 16-18 juin 2018, [url](#) ; A1+, 01/03/2018, [url](#)

⁶² Encyclopaedia Universalis, [url](#)

⁶³ Ibid.

Le 18 février 2013, Levon Ter-Petrosian renonce à se présenter à l'élection présidentielle⁶⁴. Serge Sarkissian est réélu pour un second mandat face à Raffi Hovannissian du parti Héritage⁶⁵ (*Zharangutiun*). Les perdants dénoncent des fraudes massives⁶⁶, mais l'OSCE note que les libertés fondamentales sont globalement respectées, même si des abus en matière de ressources administratives, ainsi que des cas d'intimidation et pression sur les électeurs sont rapportés⁶⁷.

Au mois de juin 2015, la décision du gouvernement d'augmenter le prix de l'électricité de 16% entraîne d'importantes manifestations dans la capitale Erevan, en réponse à un appel lancé sur le réseau social Facebook par un groupe appelé « Non au pillage »⁶⁸. Le mouvement de protestation, surnommé « Erevan électrique », d'une ampleur inédite depuis l'indépendance, est violemment réprimé par la police après plus d'une dizaine de jours de manifestations⁶⁹.

Le 6 décembre 2015, les citoyens arméniens sont invités à s'exprimer par référendum sur un projet de réforme constitutionnelle visant à passer d'un régime présidentiel à un régime parlementaire. Ce transfert des pouvoirs du Président au Premier ministre, présenté par le Parti Républicain (HHK) comme visant à consolider la démocratie, en améliorant l'équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif et en renforçant le rôle de l'opposition, est adopté à une large majorité⁷⁰. Toutefois, le second et dernier mandat présidentiel consécutif autorisé de Serge Sarkissian s'achevant en 2018, l'opposition dénonce une manœuvre du chef de l'Etat pour se maintenir au pouvoir⁷¹.

En juillet 2016, de nouvelles manifestations secouent la capitale Erevan. Le 17 juillet, un groupe surnommé les « Enragés de Sassoun » (en arménien : *Sasna Tsrer*)⁷², du nom d'une épopée arménienne, s'empare d'un commissariat de police situé rue Khorenatsi, où il retient plusieurs personnes en otage, exigeant la démission du président Serge Sarkissian et la libération du dirigeant du mouvement « Parlement fondateur », Jirair Sefilian, emprisonné depuis le mois de juin 2016 pour tentative alléguée de coup d'Etat⁷³. L'attaque s'accompagne de larges manifestations demandant le départ du Président, qu'insurgés et manifestants accusent de corruption et népotisme. Dans la nuit du 30 au 31 juillet 2016, la caserne assiégée est libérée par les forces de l'ordre⁷⁴. Au total, deux membres des forces de l'ordre sont tués. La répression des manifestations, qui fait une centaine de blessés, se solde par de nombreuses interpellations et arrestations⁷⁵.

1.4. Les élections législatives de 2017

Lors des élections législatives du 2 avril 2017, le Parti républicain (HHK) remporte 58 sièges sur 105 au Parlement tandis que la Fédération révolutionnaire arménienne (HHD) en obtient 7⁷⁶. Les deux formations s'associent pour former un gouvernement de coalition avec pour Premier ministre Karen Karapetian (HHK)⁷⁷.

Sont également représentées à l'Assemblée :

Avec 31 sièges : l'Alliance Tsaroukian, qui regroupe les partis Arménie prospère (*Bargavadj Hayastani Kusaktsutyun*/BHK), Mission⁷⁸ (*Araqelutyun*) et des indépendants⁷⁹.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ NDLR : Fondé en 2002 par Raffi Hovannissian et enregistré au niveau national en 2005, Héritage est un parti centriste d'orientation libérale

⁶⁶ Encyclopaedia Universalis, [url](#)

⁶⁷ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)/Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR), 30/05/2008, [url](#) ; Le Point, 22/04/2018, [url](#)

⁶⁸ Le Monde, 29/06/2015, [url](#)

⁶⁹ Le Monde, 29/06/2015, [url](#)

⁷⁰ Radio France Internationale (RFI), 06/12/2015, [url](#)

⁷¹ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018 ; La Croix, 02/03/2018, [url](#) ; Le Parisien, 02/04/2017, [url](#) ; Radio France Internationale (RFI), 06/12/2015, [url](#)

⁷² Courrier International, 19/07/2016, [url](#) ; Le Temps, 19/07/2016, [url](#)

⁷³ Radio Free Europe Radio Liberty (RFE/RL), 28/07/2016, [url](#) ; Civilnet, 21/07/2016, [url](#) ; Le Temps, 19/07/2016, [url](#)

⁷⁴ Le Temps, 22/07/2016, [url](#)

⁷⁵ Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2018, [url](#)

⁷⁶ Les Cahiers d'études du Centre d'orientation pour étudiants arméniens (COPEA), 1999, [url](#)

⁷⁷ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

⁷⁸ Fondé en février 2013, Mission est dirigé par Manuk Sukiasyan

⁷⁹ Nadia Yakhlaf-Lallemant, Dominic Howell, 2018

Avec 9 sièges : l'Alliance YELO (en français : Sortie), une formation d'opposition qui rassemble les partis Contrat civil⁸⁰ (*Kaghatsiakan Paymanagir/KP*), Arménie Lumineuse⁸¹ (*Lusavor Hayastan*) et le Parti de la République⁸² (*Hanrapetutyun*)⁸³.

La campagne électorale est décrite par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) comme « entachée d'allégations crédibles et répandues d'achat de voix », ainsi que de « pressions exercées sur des fonctionnaires »⁸⁴.

2. 2018 : La Révolution de velours

2.1. Nikol Pachinian ou « l'Arménie sans Serge »

Le 31 mars 2018, Nikol Pachinian, dirigeant de Contrat civil (KP) et député de l'opposition dans le cadre de l'alliance YELO, lance une marche de protestation. Ce mouvement, avec pour slogan « l'Arménie sans Serge » (en arménien : *Merzhir Serjin*) et qui dénonce la corruption, le chômage et la pauvreté, part de Gumri, une ville traditionnellement contestataire située au nord-est du pays, dans la province défavorisée de Shirak, et entend rallier la capitale Erevan⁸⁵.

A son lancement, il ne réunit que quelques dizaines de personnes⁸⁶. Mais profitant du fait que le mandat présidentiel de Serge Sarkissian est arrivé à expiration et d'une vacance du pouvoir exécutif, du 9 au 17 avril 2018, il suscite la confiance d'un nombre croissant de citoyens mécontents et gagne progressivement en ampleur, d'autant que sa faible mobilisation initiale n'entraîne aucune réaction répressive de la part des autorités⁸⁷.

Le 13 avril 2018, des milliers de manifestants se rassemblent Place de la République à Erevan⁸⁸.

Le 17 avril 2018, Serge Sarkissian est élu Premier ministre par le Parlement⁸⁹. Mais le 23 avril 2018, alors que des militaires en uniforme rejoignent les manifestants, il annonce sa démission. Karen Karapetian est nommé Premier ministre par intérim.

Le 24 avril 2018, face au refus de Karen Karapetian de négocier un transfert du pouvoir, Nikol Pachinian appelle à la poursuite des manifestations⁹⁰.

Le 22 avril 2018, le maire de Masis, Davit Hambardzumyan, accusé d'avoir organisé des agressions contre des manifestants pacifiques, est arrêté. Quatre autres personnes, dont le maire adjoint de la localité Karen Ohanyan, et le frère de Davit Hambardzumyan, Gor Hambardzumyan, sont également interpellées⁹¹.

Le même mois, le parti Arménie prospère (BHK), qui dispose d'un nombre de sièges relativement important au Parlement dans le cadre de l'Alliance Tsaroukian, annonce son ralliement à Nikol Pachinian⁹². Il est suivi par la Fédération révolutionnaire arménienne (HHD), alliée du Parti républicain (HHK) au pouvoir, qui annonce faire défection⁹³. Le 1^{er} mai 2018, des élections sont organisées afin de désigner un Premier ministre de transition.

⁸⁰ Dirigé par Nikol Pachinian, le mouvement, Contrat Civil (KP), fondé en 2013, s'est constitué en parti politique en mai 2015

⁸¹ Créée en 2015 et dirigée par Edmon Marukyan, Arménie Lumineuse se décrit comme un parti libéral et progressiste

⁸² Fondé en 2001 par d'anciens membres du Parti Républicain d'Arménie (HHK), parmi lesquels des membres de l'association des volontaires Yerkrpah, le Parti de la République est dirigé par Aram Sargsyan

⁸³ Nadia Yakhlaf-Lallemand, Dominic Howell, 2018

⁸⁴ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

⁸⁵ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

⁸⁶ Entretien avec le Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak (AAC) de l'Église apostolique arménienne, Gumri, 21/07/2018

⁸⁷ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

⁸⁸ Premier ministre de la République d'Arménie, 08/05/2018, [url](#)

⁸⁹ Encyclopaedia Universalis, [url](#)

⁹⁰ Radio France Internationale (RFI), 08/05/2018, [url](#)

⁹¹ Hetq, 01/06/2018, [url](#); Aravot, 07/07/2018, [url](#); Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 1^{er} juin 2018, [url](#)

⁹² Premier ministre de la République d'Arménie, 08/05/2018, [url](#)

⁹³ Premier ministre de la République d'Arménie, 08/05/2018, [url](#)

Le 8 mai 2008, Nikol Pachinian est élu Premier ministre à l'occasion d'un second tour⁹⁴. Un nouveau gouvernement est nommé, comprenant des membres de YELQ, d'Arménie prospère (BHK) et de la Fédération révolutionnaire arménienne (HHD)⁹⁵.

Début juin 2018, après la défection de six députés, le Parti Républicain (HHK) perd la majorité au parlement⁹⁶. Nikol Pachinian annonce que des élections législatives anticipées seront organisées dans un délai maximum d'un an⁹⁷.

2.2. Attentes et enjeux

Renommé « Révolution de velours » de par son caractère pacifique, le mouvement lancé par Nikol Pachinian suscite d'importants espoirs de changements et un fort enthousiasme au sein de la population⁹⁸. Le Comité d'Helsinki arménien souligne toutefois que personne ne s'attendait à son succès⁹⁹.

L'Institut du Caucase estime pour sa part que si des élections étaient organisées en juillet 2018, les tenants de la Révolution de velours remporteraient plus de 80% des voix¹⁰⁰. Il note cependant que les partis politiques arméniens ne disposant ni d'idéologie ni de programme permettant de les distinguer et d'alimenter les débats de fond, cet engouement, au caractère purement émotif, pourrait se révéler éphémère¹⁰¹. Hormis en ce qui concerne le conflit du Haut-Karabakh, sur lequel l'opposition se montre généralement plutôt favorable à un apaisement, depuis l'indépendance, la scène politique arménienne ne se caractérise pas, en effet, par de grands clivages idéologiques¹⁰².

L'Institut du Caucase souligne que le système électoral arménien est en outre empreint d'une forte personnalisation de la vie politique et que l'Arménie ne dispose pas de véritable système de partis ni de culture politique et d'institution solide, ce qui l'expose au populisme¹⁰³. A ce titre, la Fondation Open Society (OSF) et l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV) exposent que la communication directe et réactive qui est privilégiée par le gouvernement avec les citoyens, au moyen des réseaux sociaux, est parfois perçue comme une sorte de populisme et suscite la réticence de certains médias¹⁰⁴. L'ONG de journalistes d'investigation HETQ estime cependant bénéficier généralement d'une liberté d'expression¹⁰⁵, même si certains médias se plaignent de l'agressivité de la population lorsqu'ils critiquent le gouvernement¹⁰⁶.

L'Institut du Caucase et le Comité d'Helsinki arménien font remarquer que par opposition aux figures de l'ancien gouvernement unanimement réprochées, Nikol Pachinian est perçu par l'opinion publique comme un sauveur et une idole¹⁰⁷. L'Institut du Caucase souligne que ce dernier, présenté comme un ancien journaliste, est en réalité plutôt un opposant politique et qu'il manque de personnes expérimentées pour constituer son gouvernement, sans lesquelles il apparaît difficile de reconstruire le pays. Pour l'Institut du Caucase, Nikol Pachinian est un homme qui décide seul¹⁰⁸.

Le Comité d'Helsinki arménien souligne que, toute critique du nouveau gouvernement étant par ailleurs mal accueillie, le risque d'autoritarisme est accru¹⁰⁹. Un grand nombre d'interlocuteurs considèrent que la

⁹⁴ Radio France Internationale (RFI), 08/05/2018, [url](#) ; Le Figaro, 03/05/2018, [url](#) ; Le Monde diplomatique, juin 2018, [url](#)

⁹⁵ EVN, 14/05/2018, [url](#)

⁹⁶ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 6 juin 2018, [url](#)

⁹⁷ Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

⁹⁸ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

⁹⁹ Entretien avec le Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak (AAC) de l'Église apostolique arménienne, Gumri, 21/07/2018; Entretien avec HEQT, Erevan, 17/06/2018

¹⁰⁰ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹⁰¹ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹⁰² Les Cahiers d'études du COPEA, 1999, [url](#)

¹⁰³ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹⁰⁴ Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018; Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

¹⁰⁵ Entretien avec HEQT, Erevan, 17/06/2018

¹⁰⁶ Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018

¹⁰⁷ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018; Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

¹⁰⁸ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹⁰⁹ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

Révolution de velours s'accompagne cependant de démarches militantes. L'Union des citoyens informés (UIC) et l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV) font ainsi remarquer que depuis la Révolution de velours, la formation politique de Nikol Pachinian, Contrat Civil (KP), a ouvert de nombreux bureaux et que le parti compte un nombre important de nouvelles adhésions¹¹⁰. Inversement, divers interlocuteurs indiquent qu'aux niveaux local et national, un certain nombre d'adhérents ont quitté le Parti Républicain (HHK), notamment parmi les fonctionnaires contraints d'y adhérer, et plus spécifiquement parmi les enseignants¹¹¹.

L'Institut du Caucase souligne que certains anciens membres du Parti Républicain (HHK), pour la plupart des technocrates, ont décidé de rejoindre le gouvernement en manque de professionnels, et que d'anciens fonctionnaires ont été nommés à des postes ministériels clés, comme le ministre de l'Économie et celui des Affaires étrangères. Dans la perspective d'élections législatives anticipées, il s'interroge toutefois sur les leviers à la disposition de Nikol Pachinian afin de motiver les représentants politiques à le soutenir durablement. L'Institut du Caucase note que les personnalités politiques étaient en effet jusque-là généralement davantage attirées par le pouvoir, l'argent et la corruption, que par la politique.

L'Institut du Caucase, qui décrit le Parti Républicain (HHK) comme un « *dernier vestige de l'Union soviétique* », « *une sorte de marché entre officiels et hommes d'affaires* », classe ses membres en trois catégories : les hommes d'affaire, les technocrates et les politiciens. Parmi eux, nombre des premiers, dont l'intérêt se limite au pouvoir, ont quitté le HHK après la Révolution de velours ; certains technocrates ont quant à eux rejoint le pouvoir en place, tandis que les politiciens n'ont pas d'autre choix que de constituer l'opposition¹¹².

L'Institut de la société civile (CSI) et HETQ précisent qu'un nombre important de membres de la société civile a rejoint le nouveau gouvernement¹¹³. L'Institut du Caucase s'interroge cependant sur l'efficacité d'une société civile réduite ou proche du pouvoir, soulignant la nécessité de renforcer le multipartisme, avec l'émergence d'une réelle opposition et le maintien d'une société civile active¹¹⁴. Pour autant, il ne se montre pas inquiet, estimant que la société civile, très politisée, se reconstituera dans le rôle d'acteur de l'opposition qu'elle a toujours joué¹¹⁵. L'ONG Transparency International (TIAC), dont trois employés ont rejoint le gouvernement, fait remarquer que ce mouvement de la société civile vers le pouvoir n'est de fait pas général et qu'il ne saurait constituer une absorption¹¹⁶. L'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV) et OSF notent qu'à cet égard le cas de la Géorgie, où la société civile a été profondément affaiblie par son intégration au sein du pouvoir, a servi de leçon¹¹⁷. Pour l'Institut de la société civile (CSI) et la Fondation Open Society (OSF), nombre d'acteurs de la société civile arménienne demeurent ainsi sur leur garde¹¹⁸, tout en privilégiant une démarche constructive avec le gouvernement¹¹⁹. Pour l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), si avant la Révolution de velours les citoyens n'étaient pas impliqués dans la vie publique, il s'agit désormais pour eux d'apprendre comment influencer sur les décisions politiques¹²⁰.

A l'instar de la Fondation Open Society (OSF), l'Institut du Caucase fait valoir que le pays doit mettre en place des institutions fortes, structurées et hiérarchisées sur lesquelles un système électoral efficace pourra

¹¹⁰ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018 ; Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018 ; Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 27 juin 2018 », [url](#) ; Ambassade de France en Arménie, Revue de du 7 juin 2018, [url](#)

¹¹¹ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018 ; Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018 ; Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 27 juin 2018 », [url](#) ; Ambassade de France en Arménie, Revue de du 7 juin 2018, [url](#)

¹¹² Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹¹³ Entretien avec HEQT, Erevan, 17/06/2018 ; Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

¹¹⁴ Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹¹⁵ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹¹⁶ Entretien avec le Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), Erevan, 17/07/2018

¹¹⁷ Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018 ; Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

¹¹⁸ Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018 ; Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

¹¹⁹ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018 ; Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018

¹²⁰ Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018

s'appuyer¹²¹. L'Institut du Caucase fait remarquer que le manque de relais institutionnels favorise les nominations par cooptation, et que seules de solides institutions permettront de renforcer la démocratie et d'éviter les écueils passés. Il souligne toutefois que ce processus prendra du temps¹²².

Si la diaspora arménienne, forte de huit millions de personnes, a été appelée à revenir au pays, il subsiste un doute réel quant à l'ampleur des retours potentiels et de leurs effets. L'Institut du Caucase estime qu'il apparaît à ce titre irréaliste de vouloir appliquer le modèle économique occidental à l'Arménie actuelle¹²³. L'Institut de la société civile (CSI) fait remarquer que sur ce sujet le nouveau gouvernement ne possède aucune vision stratégique, son programme se limitant à la lutte contre la corruption et l'organisation de prochaines élections¹²⁴. Le CSI et la Fondation Open Society (OSF) considèrent qu'il est néanmoins souhaitable que des élections législatives anticipées se tiennent à une date proche, afin de mettre un terme au programme politique confus de la période transitoire¹²⁵ et d'éviter que les oligarques et hommes d'affaires n'investissent de l'argent contre des promesses de votes¹²⁶.

¹²¹ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018 ; Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

¹²² Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹²³ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹²⁴ Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

¹²⁵ Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

¹²⁶ Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

Système électoral

1. La structure territoriale

La structure territoriale de l'Arménie, définie par la Constitution de 1995 modifiée en 2015 et par la Loi de 2002 sur l'autonomie locale¹²⁷, s'articule selon deux niveaux : la commune (*hamaynk*) et la province (*marz*).

- La commune (*hamaynk*) forme une entité autonome locale ;
- Les provinces (*marz*), au nombre de 10¹²⁸, sont subordonnées au gouvernement central et ne disposent pas d'organe représentatif élu ; les gouverneurs (*marzpet*) provinciaux sont nommés par le gouvernement central.

Depuis 2013, une réforme administrative et territoriale est à l'œuvre visant au regroupement d'un grand nombre de communes afin d'améliorer leur situation budgétaire, notamment en ce qui concerne la gestion des fonctionnaires, ainsi qu'à améliorer les services et les infrastructures. En 2017, 380 d'entre elles ont ainsi fusionné pour n'en former plus que 32. En application de la réforme, le nombre des communes devrait s'établir à environ 200 à la fin de l'année 2018, contre 915 initialement¹²⁹.

2. Le Code électoral

En 2016, l'Arménie a adopté un nouveau Code électoral, qui introduit un système électoral proportionnel à deux niveaux¹³⁰. Jugé complexe par de nombreux observateurs¹³¹, ce nouveau code est néanmoins considéré par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) « *comme un pas en avant dans l'instauration d'une confiance globale dans le processus électoral* »¹³².

Il dispose qu'un minimum de 101 membres du Parlement (députés) sont élus à partir d'une liste nationale, unique et fermée, et de 13 listes de districts ouvertes. L'OSCE souligne que « *les candidats de district doivent également figurer sur la liste nationale* » et qu' « *un électeur peut en outre, en plus de choisir une liste nationale, donner également un vote de préférence à un candidat de district* ».

Pour pouvoir bénéficier de la répartition des sièges, les partis politiques doivent atteindre un seuil de 5%, contre 7% pour les alliances. L'OSCE précise que « *les sièges sont d'abord répartis entre les candidats en fonction du nombre de votes reçus à l'échelle nationale. Ensuite, la moitié des sièges est répartie sur la liste nationale selon l'ordre des candidats et l'autre sur les listes de districts en fonction du nombre de préférences reçues. Les candidats qui obtiennent un siège de district sont rayés de la liste nationale* »¹³³.

« *Le système prévoit également pour la première fois, un maximum de quatre sièges réservés, un pour chacune des quatre plus grandes minorités nationales (Yézidés, Russes, Assyriens et Kurdes). Chaque concurrent est autorisé à inclure une sous-partie sur la liste nationale, avec un candidat de chacune des minorités. Si un candidat n'a pas de candidat de minorité, le siège est attribué au parti ayant le deuxième plus grand nombre de voix ayant un candidat de minorité* »¹³⁴.

La Constitution fixe la majorité nécessaire pour former un gouvernement à 54% des sièges. Si cette majorité n'est pas atteinte lors du premier scrutin, ou par le biais de la formation d'une coalition dans les 6 jours suivant la finalisation des résultats, un second tour est organisé 28 jours plus tard, entre les deux listes arrivées en tête au premier tour.

¹²⁷ Conseil de l'Europe (CoE), 20/09/2017, [url](#)

¹²⁸ NDLR : Les 10 marzer (singulier *marz*) sont : Aragatsotn, Ararat, Armavir, Gegharkunik, Kotayk, Lorri, Shirak, Syunik, Tavush, Vayots Dzor. Erevan a un statut spécial car elle est la capitale du pays.

¹²⁹ Conseil de l'Europe (CoE), 20/09/2017, [url](#)

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ Ibid.

¹³² Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

L'OSCE note que « tous les citoyens âgés de plus de 18 ans le jour du scrutin ont le droit de voter, à moins d'être déclarés incompetents par une décision de justice. Les listes d'électeurs sont basées sur le registre national de la population (SVR), qui est géré par le Département des passeports et des visas de la police (PVD) et comprend tous les électeurs ayant une résidence permanente en Arménie. Des listes spéciales sont établies pour les électeurs de l'armée et les personnes emprisonnées ou en détention temporaire ». Conformément aux recommandations de la Commission de Venise, la Constitution modifiée de 2015 accorde le droit de vote aux détenus condamnés pour les infractions les moins graves¹³⁵.

3. Les Commissions électorales

Le processus électoral est géré par différentes commissions qui s'articulent selon trois niveaux¹³⁶. Il s'agit de :

- La Commission électorale centrale (CEC)
- Les commissions électorales territoriales (CET)
- Les commissions électorales des bureaux de vote (CEBV)¹³⁷

La Commission électorale centrale (CEC) est un organe permanent et professionnel, responsable de la conduite générale des élections. Il dispose de pouvoirs étendus, notamment pour l'enregistrement des listes de candidats, la formation des commissions de niveaux inférieurs et le suivi du financement des campagnes. Il est composé de sept membres élus par le Parlement pour un mandat de six ans¹³⁸. Tous les membres de la CEC ont été réélus en octobre 2016¹³⁹.

Les commissions électorales territoriales (CET), formées en 2016, sont des organisations professionnelles chargées de superviser les commissions électorales des bureaux de vote (CEBV), de traiter les plaintes à leur encontre, ainsi que de recompter et compiler les résultats. Elles sont composées de sept membres nommés par la CEC pour un mandat de six ans¹⁴⁰.

Les commissions électorales des bureaux de vote (CEBV) sont chargées d'organiser le scrutin dans leur bureau de vote respectif, de récapituler les résultats et de les soumettre à la CET correspondante¹⁴¹. Elles sont composées d'au moins sept membres, dont deux désignés par la CET correspondante, leurs autres membres étant nommés par les formations politiques qui disposent d'un groupe parlementaire¹⁴². Les postes de président et de secrétaire des CEBV sont répartis entre les différents partis politiques proportionnellement à leur représentation¹⁴³. A la date de la mission, le Parti Républicain (HHK) en préside plus de 50%¹⁴⁴.

Les membres de la CEC et des CEBV sont inamovibles¹⁴⁵.

4. Les perspectives de réformes après la Révolution de velours

Daniel Ioannisian, directeur des programmes au sein de l'Union des citoyens informés (UIC) et secrétaire de la Commission spéciale pour la réforme électorale, fait valoir que, dans la perspective de la tenue d'élections législatives anticipées et des élections locales prévues pour octobre 2018, une nouvelle réforme

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018 ; Conseil de l'Europe (CoE), 20/09/2017, [url](#) ; Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

¹³⁷ Traduction de l'anglais : Precinct Election Commissions (PEC)

¹³⁸ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018 ; Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

¹³⁹ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

¹⁴⁰ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018 ; Conseil de l'Europe (CoE), 20/09/2017, [url](#) ; Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

¹⁴¹ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018 ; Conseil de l'Europe (CoE), 20/09/2017, [url](#) ; Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

¹⁴² Conseil de l'Europe (CoE), 20/09/2017, [url](#)

¹⁴³ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018 ; Commission électorale centrale arménienne (CEC), [url](#) ; Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 10/07/2017, [url](#)

¹⁴⁴ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018 ; Commission électorale centrale arménienne (CEC), [url](#)

¹⁴⁵ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018

du code électoral est en cours d'élaboration¹⁴⁶. La Fondation Open Society (OSF) souligne que le Parti Républicain (HHK) ayant refusé d'entériner la formation d'un groupe de travail unique réunissant les députés, la société civile et le gouvernement, deux groupes de travail distincts ont été créés : la Commission spéciale pour la réforme électorale, auprès du gouvernement ; et le Groupe de travail parlementaire d'Arménie, auprès du Parlement¹⁴⁷.

L'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV) indique que le Parti Républicain (HHK) est hostile aux propositions de changement et qu'il fait pression face à des partis moins expérimentés¹⁴⁸. OSF précise que certaines ONG, médias et experts juridiques ont néanmoins été consultés sur le projet de réforme¹⁴⁹, l'ONG Transparency International indiquant avoir été associée au processus¹⁵⁰. Selon Daniel Ioannisian, l'objectif annoncé de la future réforme électorale est « *d'améliorer la confiance de la population dans le système électoral et de promouvoir une compétition partisane et des débats de fond* »¹⁵¹.

A l'issue des élections locales du 14 mai 2017 à Erevan, les premières à faire suite à l'adoption du nouveau code électoral de 2016, ayant consacré la victoire du Parti Républicain (HHK), le Conseil de l'Europe constatait que les mesures introduites par le nouveau Code électoral avaient « *assurément accru la transparence du processus électoral et amélioré la situation dans les bureaux de vote* ». L'organisation notait que les élections s'étaient « *déroulées dans le calme et dans l'ordre, hormis quelques irrégularités de procédure* ». Elle appelait cependant les autorités à « *renforcer leur capacité à enquêter et à sanctionner les violations de la législation électorale dans les temps et de façon proportionnée afin [de favoriser] la confiance globale de la population dans les élections et dans les autorités locales en général* »¹⁵².

Le Conseil de l'Europe note que « *l'absence de volonté politique pour combattre l'achat de voix et l'utilisation abusive de ressources administratives pendant la campagne électorale combinée aux difficultés rencontrées pour rassembler les preuves de telles violations de la législation ne permettent pas en effet au système judiciaire de prendre des sanctions effectives et proportionnées* »¹⁵³. Il souligne que « *certaines mesures controversées figurent toujours dans la législation, dont la possibilité pour les commissions électorales des bureaux de vote d'expulser des observateurs citoyens des bureaux de vote dans des conditions données et par une décision prise par les membres de la commission électorale des bureaux de vote suivant la majorité des deux tiers* », et que « *les allégations diffuses d'achat de voix et d'utilisation abusive des ressources administratives ainsi que la présence de groupes de personnes traînant autour des bureaux de vote le jour du scrutin* » appellent « *une consolidation démocratique approfondie* ». Le Conseil de l'Europe considère également que « *la qualité des listes électorales doit être améliorée, en particulier concernant le nombre important de citoyens qui demeurent inscrits sur les listes électorales alors qu'ils vivent, de facto, à l'étranger* »¹⁵⁴.

Daniel Ioannisian fait valoir que parmi les principaux amendements figurant dans le projet de réforme en cours d'élaboration figurent le passage d'un scrutin mixte à un scrutin proportionnel pour les élections législatives¹⁵⁵ ; un renforcement de l'obligation de représentation des femmes sur les listes électorales, celle-ci ayant été portée de 25 à 30% par le Code électoral de 2016, mais ces nouveaux quotas ne s'appliquant qu'à partir de 2021¹⁵⁶ ; un assouplissement des conditions de recours, avec notamment un élargissement des compétences allouées aux observateurs électoraux et une aggravation des sanctions pénales. Il souligne que si les membres de la CEC et des CEBV sont inamovibles, et que la composition de ces commissions n'a par conséquent pas évolué depuis la Révolution de velours, des enquêtes ont été ouvertes à l'encontre de certains membres des commissions électorales territoriales (CET)¹⁵⁷. L'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV) mentionne par ailleurs l'arrestation, en juillet 2018, d'un maire du

¹⁴⁶ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018

¹⁴⁷ Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

¹⁴⁸ Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018

¹⁴⁹ Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

¹⁵⁰ Entretien avec le Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), Erevan, 17/07/2018

¹⁵¹ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018

¹⁵² Conseil de l'Europe (CoE), 20/09/2017, [url](#) ; Conseil de l'Europe (CoE), 18/09/2016, [url](#)

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ Ibid.

¹⁵⁵ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018

¹⁵⁶ Conseil de l'Europe (CoE), 20/09/2017, [url](#)

¹⁵⁷ Entretien avec l'Union des citoyens informés (UIC), Erevan 18/07/2018

Parti Républicain (HHK) soupçonné d'avoir versé la somme de 25 000 euros aux habitants de son village contre des promesses de votes¹⁵⁸.

¹⁵⁸Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018 ; Hetq, 16/07/2018, [url](#)

Justice et procédures d'enquêtes

1. Etat des lieux

L'Arménie ne dispose pas de ministère des Affaires Intérieures mais est pourvue en lieu et place d'un Département de la Police¹⁵⁹ et d'un Service de Sécurité national (NSS), deux organes distincts placés sous l'autorité directe du chef de l'Etat¹⁶⁰. En matière d'enquête, les responsabilités incombent à deux institutions officiellement indépendantes : le Service spécial d'enquête (SIS)¹⁶¹ et le Comité d'enquête¹⁶², dont le fonctionnement est décrit par la Fondation Open Society (OSF) et le Comité d'Helsinki comme apparaissant toutefois en réalité subordonné aux ordres du chef de l'Etat¹⁶³. La responsabilité d'ouvrir une enquête, y compris en lien avec les intérêts de l'Etat, relève du Bureau du Procureur général, qui est également en charge de la détermination des chefs d'accusations, de la décision de faire appel contre un jugement de première instance, ainsi que de superviser la légalité des arrestations et détentions¹⁶⁴.

1.2. Application des lois et procédures

L'Institut du Caucase indique qu'en matière législative, l'Arménie est dotée d'un arsenal conséquent, mais que l'application des lois apparaît parfois problématique¹⁶⁵. Le Comité d'Helsinki arménien dresse un même constat, évoquant des défaillances dues à des interférences¹⁶⁶. En 2017, un rapport de la Fondation Open Society (OSF) souligne que le principal problème du système judiciaire arménien demeure son manque d'indépendance et de transparence vis-à-vis du pouvoir¹⁶⁷.

OSF fait état de l'impunité dont bénéficient généralement les hommes politiques¹⁶⁸, évoquant à ce titre le cas de Mihran Poghosyan, haut responsable chargé de la justice et de l'application des lois¹⁶⁹, élu député du Parti Républicain à l'Assemblée nationale en 2017, qui, bien que soupçonné de détenir des avoirs extraterritoriaux en lien avec le scandale judiciaire dit des « Panama Papers », n'a pas été mis en examen faute de preuves suffisantes¹⁷⁰.

Le Comité d'Helsinki arménien fait remarquer que le processus même de nomination des juges, élus à la majorité des deux-tiers par l'Assemblée nationale en vertu de la Constitution, induit une pratique sélective de la justice, suscitant un certain sentiment d'impunité des personnes proches du pouvoir¹⁷¹.

La Fondation Open Society (OSF) souligne également le manque d'indépendance des juges par rapport aux procureurs, qui exercent sur eux des pressions conséquentes, en matière de détention provisoire notamment. OSF souligne que, si le Conseil supérieur de la justice exerce un contrôle interne sur les juges, les procédures disciplinaires auxquelles il peut avoir recours manquent de transparence et ne peuvent faire l'objet d'appel, laissant le champ libre à des prises de décision arbitraires, notamment à l'encontre des juges estimés peu obéissants.

Selon un rapport d'OSF, au cours des dix premiers mois de l'année 2017, les tribunaux ont accepté 1 911 détentions provisoires sur les 2 022 propositions qui leur ont été soumises par le parquet¹⁷². Le Bureau du

¹⁵⁹ Police of the Republic of Armenia, [url](#)

¹⁶⁰ Entretien avec le Comité d'Helsinki Arménien, Erevan, 18/07/2018 ; Entretien avec la Fondation Open Society en Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

¹⁶¹ The Government of the Republic of Armenia, National Security Service (NSS), [url](#)

¹⁶² Law of the Republic of Armenia, About the Investigative Committee of the Republic of Armenia, [url](#)

¹⁶³ Entretien avec le Comité d'Helsinki Arménien, Erevan, 18/07/2018 ; Entretien avec la Fondation Open Society en Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

¹⁶⁴ Entretien avec le Bureau du Procureur général, Erevan, 17/07/2018

¹⁶⁵ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

¹⁶⁶ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

¹⁶⁷ Open Society Foundations Armenia, juillet 2018

¹⁶⁸ Ibid.

¹⁶⁹ Le Monde, 04/12/2016, [url](#)

¹⁷⁰ Open Society Foundations Armenia, juillet 2018

¹⁷¹ Entretien avec le Comité d'Helsinki Arménien, Erevan, 18/07/2018

¹⁷² Ibid.

Procureur général, rencontré lors de la mission, estime que de manière générale, l'Arménie présente un taux d'incarcération trop élevé¹⁷³, y compris en matière de détentions préventives¹⁷⁴, une pratique qui, selon OSF, ébranle la confiance de la population en la justice, donnant l'impression que les enquêteurs décident de l'issue de l'affaire et non les juges¹⁷⁵.

1.2. Difficultés procédurales

Sur le plan procédural, un rapport du Défenseur des droits pour l'année 2017 évoque certaines difficultés auxquelles peuvent être confrontés les citoyens pour faire enregistrer leur déposition auprès des autorités de police en matière de crimes, ces dernières pouvant prétexter ne pas être responsables de l'affaire, ou omettre de donner suite au dépôt de plainte. Un décret du 23 novembre 2017 impose toutefois désormais à la police d'accepter toutes les affaires qui lui sont présentées et de délivrer un reçu de plainte mentionnant leurs droits aux individus venus déclarer des faits.

Le même rapport du Défenseur des droits fait état également valoir des problèmes en matière de détention provisoire, comme l'absence de motif ou de citation à comparaître préalable, pourtant nécessaire à celle-ci. Certaines personnes peuvent ainsi être placées en détention provisoire en l'absence de tout motif invoqué, ou à l'« invitation » d'un officier de police, sans avoir reçu de citation à comparaître. Le Défenseur des droits déplore également un manque d'harmonisation des citations à comparaître, tant sur la forme que sur le fond¹⁷⁶.

Le rapport du Défenseur des droits déplore aussi la pratique qui consiste à interroger une personne en tant que témoin, en vue d'obtenir des informations pouvant permettre de la requalifier par la suite en tant que suspect. Il constate que cet usage nuit aux droits de la défense, qui dépendent du statut conféré à l'individu interrogé. Ainsi une personne placée en accusation après avoir été initialement considérée comme témoin, pourra se voir notifier tardivement son droit de garder le silence ou sa possibilité d'accéder à un conseil juridique. En 2017, quatre enquêteurs ont fait l'objet de sanctions disciplinaires pour avoir interrogé des personnes officiellement considérées comme victimes, alors qu'elles étaient de facto considérées comme suspectes, sans leur notifier leurs droits. Afin de mettre un terme à ces pratiques, à l'été 2017 le Bureau du Procureur s'est engagé à clarifier plus en amont le statut (de témoin ou d'accusé) conféré à la personne interrogée¹⁷⁷.

Dans son rapport portant sur l'année 2017, le Défenseur des droits souligne également avoir été alerté de l'impossibilité pour les avocats de pénétrer dans les lieux de privation de liberté et d'obtenir des copies des décisions de justice. Il déplore en outre que, lorsque les mesures préventives visant un individu ont cessé, ou que celui-ci a purgé sa peine ou a été acquitté, l'interdiction de quitter le territoire le visant demeure. Cette mesure peut également concerner des victimes, comme en atteste le cas d'un individu informé à l'aéroport de Zvartnots (Erevan) de la limitation de son droit à quitter le territoire, alors qu'il avait été reconnu comme victime dans une affaire criminelle. Le Défenseur des droits note que, jusqu'en 2017, les passeports des personnes étaient également conservés, mais que la Cour constitutionnelle a désormais régulé cette pratique en ordonnant que ceux-ci soient systématiquement remis à leurs détenteurs une fois les procédures judiciaires à leur encontre achevées¹⁷⁸.

2. Evolutions

Depuis la Révolution de velours, le Bureau du Procureur fait état d'une reprise de confiance dans le Parquet de la part de la population, tout en notant que ses attentes restent grandes¹⁷⁹.

¹⁷³ A la date du 8 janvier 2018, le pays comptait 1 326 détenus, soit 44.5/100 000 personnes, pour une moyenne européenne de 31 /100 000 ; Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2018, [url](#)

¹⁷⁴ Entretien avec le Bureau du Procureur général, Erevan, 17/07/2018

¹⁷⁵ Open Society Foundations Armenia, juillet 2018

¹⁷⁶ Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2018, [url](#)

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Entretien avec le Bureau du Procureur général, Erevan, 17/07/2018

Le 12 mai 2018, un nouveau ministre de la Justice est entré en fonction en la personne d'Artak Zeynalyan. Membre de plusieurs ONG de défense des droits de l'Homme, celui-ci avait exercé des fonctions au sein du ministère de la Santé avant d'être élu député de l'alliance YELQ en 2017¹⁸⁰.

En mai 2018, un nouveau chef de la police a par ailleurs été nommé en la personne de Valery Osipian, ancien adjoint au précédent chef de la police¹⁸¹. Cette nomination a toutefois été critiquée, même si HETQ fait remarquer que l'ancienneté ou les qualifications exigées par les textes en matière de nomination ont pu contribuer à ce choix¹⁸². Valery Osipian sera secondé dans ses fonctions par l'ancien adjoint au responsable de la police d'Erevan. A l'occasion de sa nomination, il a rappelé que la police avait assuré la sécurité des manifestants lors de la marche menée par Nikol Pachinian, et s'est engagé à lutter contre la corruption¹⁸³.

2.1. Libération des prisonniers politiques

En mai 2018, le Procureur général a déclaré que l'Arménie ne comptait plus de prisonniers politiques¹⁸⁴.

En juillet 2018, les libérations des membres du groupe des « Enragés de Sassoun » (*Sasna Tsrer*) se poursuivaient. Composé d'anciens vétérans du Haut-Karabakh, celui-ci s'était emparé en juillet 2016 d'un commissariat de police, situé rue Khorenatsi, à Erevan, réclamant la libération de Jirair Sefilian, le dirigeant de la formation politique Parlement fondateur emprisonné depuis juin 2016, et la démission du président Serge Sarkissian¹⁸⁵. Cette attaque avait fait deux morts parmi les forces de l'ordre et s'était accompagnée de larges manifestations populaires, dont la répression s'était soldée par une centaine de blessés environ, parmi lesquels de nombreux journalistes¹⁸⁶. Les membres du groupe qui ont été libérés n'avaient toutefois pas d'implication directe dans la mort des policiers¹⁸⁷.

En juin 2018, Jirair Sefilian, qui avait été condamné à 10 ans et demi d'emprisonnement en mars 2018 pour tentative de renversement du pouvoir, ainsi que ses partisans condamnés à la même date à 5 et 4 ans de prison pour l'acquisition, le stockage et l'utilisation illégale d'armes et de munitions, avaient déjà été libérés sous caution à la condition de ne pas quitter l'Arménie. Leurs peines avaient en outre été revues à la baisse, celle visant le dirigeant de Parlement Fondateur ayant été ramenée à 5,5 ans d'emprisonnement et les autres à 2 ans¹⁸⁸. En juin 2018, l'un des membres des Enragés de Sassoun a annoncé que la formation politique prendrait part aux élections parlementaires à venir¹⁸⁹.

La Fondation Open Society (OSF) souligne que certains prisonniers politiques demeurent néanmoins toujours en détention, leur situation étant examinée au cas par cas¹⁹⁰. Parmi eux, OSF cite le cas de Shant Harutyunyan, dirigeant du parti politique Tseghakron, arrêté le 5 novembre 2013 pour avoir organisé une marche intitulée « Révolution des valeurs » dans la capitale et condamné à six ans d'emprisonnement pour des faits d'hooliganisme commis sur des représentants des forces de l'ordre¹⁹¹, ainsi que les cas de Liparit Petrosyan et Vardan Vardanyan, arrêtés à la même occasion et condamnés pour des faits similaires¹⁹².

2.2. Réouverture d'enquêtes

En juillet 2018, le Comité d'enquête, déclarant se baser sur de nouveaux éléments, a rouvert une enquête close en 2007 mettant en cause Hayk Sarkissian, neveu de Serge Sarkissian, identifié la même année par

¹⁸⁰ The Government of the Republic of Armenia, 2018, [url](#) ; Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 12 mai 2018, [url](#)

¹⁸¹ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 12 mai 2018, [url](#) ; Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 11 mai 2018, [url](#) ; Hetq, 11/05/2018, [url](#)

¹⁸² Hetq, 11/05/2018, [url](#)

¹⁸³ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 12 mai 2018, [url](#)

¹⁸⁴ Open Society Foundations Armenia, juin 2018

¹⁸⁵ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 29 juin 2018, [url](#) ; Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 12/07/2018, [url](#)

¹⁸⁶ Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2017, [url](#)

¹⁸⁷ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 29 juin 2018, [url](#)

¹⁸⁸ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 14 juin 2018, [url](#)

¹⁸⁹ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 28 juin 2018, [url](#)

¹⁹⁰ Entretien avec la Fondation Open Society en Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

¹⁹¹ Hetq, 08/09/2018, [url](#)

¹⁹² Entretien avec la Fondation Open Society en Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

un dénommé Davit Simonian comme étant l'auteur des tirs l'ayant blessé, avant d'être innocenté par un autre témoignage. Hayk Sarkissian a été arrêté et inculpé de tentative de meurtre et de détention illégale d'armes¹⁹³. Un autre neveu de l'ex-président, Narek Sarkissian, a également été placé en accusation pour enlèvement et voies de fait commis en août 2017 sur un homme afin de le dissuader d'ouvrir une boîte de nuit à Erevan comme il le projetait. Narek Sarkissian serait également soupçonné d'avoir usurpé 14 œuvres d'art, contre la promesse qui aurait été faite à leur détenteur d'ouvrir avec lui un casino, un engagement qui n'aurait au final pas été tenu¹⁹⁴.

Un mandat d'arrêt a été lancé à son encontre¹⁹⁵.

Une enquête a également été ouverte visant la répression des manifestations postélectorales du 1^{er} mars 2008, au cours desquelles dix personnes, dont 8 civils et deux membres des forces de l'ordre, ont trouvé la mort dans des circonstances contestées. Une *hotline* a été mise en place par le Service spécial d'enquête (SIS), afin de permettre aux citoyens de fournir des informations sur cette affaire. Selon le quotidien Joghovourd, des éléments de preuves pourraient mettre en lumière des actions illégales commises par les autorités, parmi lesquelles la fabrication de preuves controuvées et de faux témoignages ayant conduit à la mise en cause de citoyens et opposants politiques¹⁹⁶.

Fin juillet 2018, l'ancien président Robert Kotcharian, chef de l'Etat de 1998 à 2008, a été arrêté pour tentative de « *renversement de l'ordre constitutionnel* » et « *mobilisation illégale des forces armées arméniennes contre des manifestants pacifiques* »¹⁹⁷. Le même mois, une enquête a été ouverte à l'encontre de l'ancien ministre de la Défense, Mikael Harutyunyan¹⁹⁸. Robert Kotcharian récuse toutefois ces accusations qu'il qualifie de politiquement motivées¹⁹⁹.

¹⁹³ Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 07/07/2018, [url](#); OC Media, ", 02/07/2018, [url](#)

¹⁹⁴ OC Media, ", 02/07/2018, [url](#)

¹⁹⁵ Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 07/07/2018, [url](#);

¹⁹⁶ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 16-18 juin 2018, [url](#) ; A1+, 01/03/2018, [url](#)

¹⁹⁷ Panorama, 28/07/2018, [url](#)

¹⁹⁸ Civilnet, 06/07/2018, [url](#)

¹⁹⁹ Panorama, 28/07/2018, [url](#)

Corruption et lutte anticorruption

En 2017, l'Arménie figurait au 107^{ème} rang sur 180 Etats dans le classement de la perception de la corruption établi par Transparency International²⁰⁰. Le Comité d'Helsinki arménien fait valoir que la corruption est systématique dans le pays et qu'elle constitue la logique même du pouvoir²⁰¹. La Fondation Open Society Arménie (OSF) précise qu'il s'agit d'une pratique très centralisée, qui concerne même les décisions mineures et s'applique également entre oligarques²⁰². Transparency International estime que 90% de la population y est directement ou indirectement impliquée au moyen du versement de pots de vin, et/ou en éludant le paiement des taxes²⁰³, tandis que l'Institut du Caucase souligne que la corruption représente 30% de l'économie du pays²⁰⁴.

En juillet 2018, un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) met en exergue le manque d'intégrité des responsables politiques. L'organisation internationale fait valoir que les conflits d'intérêts apparaissent comme généralisés parmi les hauts responsables, y compris au sein des membres du Parlement, et souligne l'impunité dont ceux-ci font l'objet²⁰⁵.

1. Un fer de lance de la Révolution de velours

La lutte contre la corruption est un fer de lance de la Révolution de velours et s'affiche comme l'un des principaux objectifs du gouvernement de transition de Nikol Pachinian²⁰⁶. A cet égard, la Fondation Open Society (OSF) considère que seule l'adoption d'un cadre judiciaire clair et responsable permettra de rendre justice et d'enquêter sur les crimes de corruption²⁰⁷. Pour l'Institut du Caucase, la nécessité ne réside cependant pas tant dans la modification des textes législatifs, que dans la capacité du nouveau gouvernement à faire évoluer les pratiques²⁰⁸. De concert avec Transparency International, le think tank souligne qu'un cadre légal contre la corruption existait en effet déjà sous le gouvernement de Serge Sarkissian, mais qu'il n'était pas appliqué²⁰⁹.

1.1. Création d'une Commission de prévention contre la corruption

A l'issue de la Révolution de velours, Transparency International (TIAC) souligne qu'en juin 2018 une Commission de prévention de la corruption a été créée²¹⁰. Composée de cinq membres présélectionnés par un Comité de sélection²¹¹ dont la nomination est validée par le Parlement²¹², elle est chargée de veiller au respect des incompatibilités de fonction, de la validité des déclarations de patrimoine et autres restrictions s'appliquant à certains fonctionnaires²¹³. Selon différents interlocuteurs, une loi sur les lanceurs d'alerte devrait par ailleurs être adoptée début 2019²¹⁴.

La Fondation Open Society Arménie (OSF) et le Centre socio-éducatif du diocèse de l'Église apostolique arménienne de Shirak (AAC) estiment qu'il est cependant trop tôt pour déterminer si ces mécanismes se révéleront suffisants pour lutter efficacement contre la corruption²¹⁵. Transparency international considère

²⁰⁰ Transparency International, "Armenia", [url](#)

²⁰¹ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018; United States Department of State (USDOS), 2018, [url](#)

²⁰² Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

²⁰³ Entretien avec le Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), Erevan, 17/07/2018

²⁰⁴ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

²⁰⁵ Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), 04/07/018, [url](#)

²⁰⁶ Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

²⁰⁷ Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

²⁰⁸ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

²⁰⁹ Entretien avec le Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), Erevan, 17/07/2018

²¹⁰ Entretien avec le Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), Erevan, 17/07/2018

²¹¹ Ce Comité est désigné par l'Assemblée nationale

²¹² Entretien avec le Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), Erevan, 17/07/2018

²¹³ Arm Info, 09/06/2017, [url](#)

²¹⁴ Entretien avec le Bureau du Procureur général, Erevan, 17/07/2018 ; Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018

²¹⁵ Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018; Entretien avec le Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak (AAC) de l'Église apostolique arménienne, Gumri, 21/07/2018

pour sa part que la multiplicité des institutions étatiques dotées de pouvoirs d'enquête nuit à leur efficacité, déplorant l'absence d'une agence centralisée et spécialisée²¹⁶.

1.2. Ouvertures d'enquêtes et poursuites judiciaires

L'arrivée au pouvoir de Nikol Pachinian a été marquée par l'ouverture de procédures d'enquêtes et/ou de poursuites judiciaires visant des personnalités liées au Parti Républicain (HHK) et/ou proches de Serge Sarkissian²¹⁷, soupçonnées de faits de corruption²¹⁸.

En juillet 2018, des enquêtes pour soupçons d'évasion fiscale et enrichissement illégal ont été diligentées par le Comité des revenus d'Etat²¹⁹ et le Service spécial d'enquête (SIS) à l'encontre du frère de l'ex-Premier ministre, Levon Sarkissian, ainsi que contre son neveu et sa nièce, Narek et Ani Sarkissian²²⁰. Début juillet 2018, l'appartement d'un autre frère de l'ex-Premier ministre, Aleksander Sarkissian, plus connu sous le diminutif Sashik, a par ailleurs été perquisitionné, mettant en évidence la présence d'importantes sommes d'argent, des montres de luxe, de nombreuses pièces d'or et des bijoux, ainsi que des dessins de maître, dont la légalité sera soumise à vérification. Aleksander Sarkissian a été arrêté et interrogé par le Service de sécurité nationale (NSS) avant d'être libéré²²¹. Aleksander Sarkissian est également soupçonné d'être le véritable propriétaire de deux entreprises d'installation et de maintenance de caméras de surveillance perquisitionnées en juin 2018, dans le cadre d'une enquête pour soupçons de détournement d'argent²²².

Parmi les autres proches de Serge Sarkissian mis en accusation, figure également Barsegh Beglarian, homme d'affaires et propriétaire d'une des principales entreprises distributrices de pétrole en Arménie et détenteur à hauteur de 75% de la Banque Ararat, qui est soupçonné d'avoir usé de son influence afin de maintenir les prix de vente du pétrole supérieurs à ceux du marché²²³. De même, le directeur de la fondation pan-arménienne Hayastan, Ara Vardanian, a été arrêté et placé sous le coup d'une enquête pour détournement d'argent²²⁴, tandis qu'en juillet 2018, la diffusion de vidéos montrant les luxueuses possessions du maire d'Erevan, Taron Margarian, a contraint ce dernier à la démission, la légalité de ses biens étant examinée par le Service de la sécurité nationale²²⁵. Des accusations d'enrichissement illégal ont également été portées à l'encontre de Vachagan Ghazarian, ancien garde du corps et chef de la sécurité de Serge Sarkissian, qui a été placé en détention provisoire fin juin 2018²²⁶. L'affaire la plus retentissante est cependant l'arrestation, mi-juin 2018, du député du Parti Républicain (HHK) et général à la retraite, Manvel Grigorian²²⁷, une figure respectée de la guerre du Haut Karabakh et président de l'association de vétérans Yerkrpah²²⁸.

Manvel Grigorian est accusé de détournement massif de biens publics et de possession illégale d'armes²²⁹. Les enquêteurs le soupçonnent d'avoir détourné des rations alimentaires destinées aux soldats arméniens lors de la guerre des quatre jours d'avril 2016²³⁰, pour nourrir les animaux de son parc zoologique privé. Des images de sa somptueuse villa de campagne, où la police a découvert une cache d'armes, une collection de voitures de luxe ainsi que des véhicules destinés à l'armée enregistrés aux noms de ses proches, ont été diffusées par la télévision publique. Manvel Grigorian a été déchu de son immunité parlementaire et placé

²¹⁶ Entretien avec le Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), Erevan, 17/07/2018

²¹⁷ Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 07/07/2018, [url](#) ; Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 07/07/2018, [url](#) ; Civilnet, 05/07/2018, [url](#) ; Hetq, 25/06/2018, [url](#)

²¹⁸ La Croix, 05/07/2018, [url](#) ; Le Monde, 28/07/2018, [url](#)

²¹⁹ En anglais : State Revenue Committee, [url](#)

²²⁰ Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 07/07/2018, [url](#) ; Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 05/07/2018, [url](#) ; OC Media, 02/07/2018, [url](#)

²²¹ Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 05/07/2018, [url](#) ; Civilnet, 05/07/2018, [url](#)

²²² Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 22 juin 2018, [url](#) ; Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 21 juin 2018, [url](#)

²²³ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 29 juin 2018, [url](#)

²²⁴ Collectif Van (Source : Ambassade de France en Arménie), Revue de presse du 4 juillet 2018, [url](#) ; Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 21 juin 2018, [url](#)

²²⁵ Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 27 juin 2018, [url](#) ; Le Monde, 28/07/2018, [url](#)

²²⁶ Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), 05/07/2018, [url](#) ; OC Media, 02/07/2018, [url](#) ; Asbarez, 25/06/2018, [url](#)

²²⁷ La Croix, 05/07/2018, [url](#) ; Collectif Van (Source : Ambassade de France en Arménie), Revue de presse du 4 juillet 2018, [url](#) ; OC Media, 02/07/2018, [url](#) ; Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 21 juin 2018, [url](#)

²²⁸ L'association des vétérans arméniens du Haut Karabakh

²²⁹ La Croix, 05/07/2018, [url](#)

²³⁰ Du 2 au 5 avril 2016

en détention provisoire dans l'attente de son procès²³¹. Son épouse Nazik Amirian, accusée de complicité, s'est rendue aux autorités à la fin du mois de juin 2018. Leur fils, Karen Grigorian, maire de la ville d'Etchmiadzine, a démissionné de ses fonctions²³².

2. Dérives et limites potentielles

Face à la multiplication des enquêtes visant des membres du Parti Républicain (HHK) et l'ancienne élite au pouvoir, le Comité d'Helsinki arménien estime qu'il reste à déterminer s'il s'agit d'une lutte contre la corruption ou contre les opposants. Le Comité s'interroge sur une possible motivation politique aux affaires en cours, soulignant qu'en matière de lutte anti-corruption Nikol Pachinian semble s'en prendre plus à des personnes corrompues qu'au phénomène lui-même²³³. HETQ et le Comité d'Helsinki arménien s'interrogent sur une application sélective de la justice²³⁴. L'Institut de la société civile (CSI) réfute en revanche tout phénomène de « chasse aux sorcières », considérant que les personnes mises en cause sont effectivement corrompues²³⁵. Un même point de vue est partagé par l'Institut du Caucase²³⁶.

HEQT évoque cependant les pressions dont feraient l'objet certains proches de membres du Parti Républicain accusés de corruption, soulignant qu'avec l'utilisation des réseaux sociaux les scandales éclatent facilement. Certains d'entre eux auraient ainsi été contraints de quitter leur village pour laver leur honneur, tandis que des enfants ne se rendraient plus à l'école pour éviter les pressions²³⁷. L'Institut de la société civile (CSI) fait cependant remarquer que de manière générale la population n'est pas en quête de vengeance²³⁸.

Le Centre du diocèse de Shirak (AAC) de l'Église apostolique arménienne fait valoir qu'il apparaît en outre difficile d'arrêter et de remplacer l'ensemble des fonctionnaires corrompus²³⁹. Dans le domaine de l'enseignement par exemple, où les salaires sont bas, la corruption affecte l'ensemble des enseignants. Or aucun directeur d'école n'a démissionné et nombre de fonctionnaires corrompus sont toujours en poste²⁴⁰. Le Comité d'Helsinki arménien fait remarquer qu'il existe également une corruption « légale », qui sévit au travers des privilèges excessifs associés à certaines fonctions publiques (personnels adjoints, résidence de fonction, etc). À cet égard, il fait remarquer que Nikol Pachinian occupe la même demeure que ses prédécesseurs²⁴¹.

Transparency International souligne qu'il est important que les donneurs d'ordre soient condamnés, les exécutants étant souvent contraints de se soumettre²⁴². L'Institut du Caucase fait cependant remarquer que l'Arménie est endettée envers le Fonds monétaire international (FMI) et que le nouveau gouvernement a besoin d'argent. Or, en arrêtant l'ensemble des hommes d'affaires corrompus, le pays court un réel risque économique. Le think tank note que les hommes d'affaires peuvent par ailleurs aisément fuir à l'étranger, où la plupart possède des comptes bancaires, comme en Suisse, à Chypre ou en France notamment. L'Institut du Caucase souligne qu'il est nécessaire de faire sortir l'économie de l'ombre, mais que l'Arménie reposant sur les oligarques pour son fonctionnement, il n'est pas possible de changer totalement de système en quelques mois. L'Institut évoque aussi une justice sélective, visant à séparer les « bons » des « mauvais » oligarques²⁴³, tandis que l'Institut de la société civile (CSI) souligne que Nikol Pachinian prône la réconciliation et la solidarité nationale²⁴⁴.

²³¹ La Croix, 05/07/2018, [url](#)

²³² Ambassade de France en Arménie, Revue de presse du 28 juin 2018, [url](#)

²³³ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

²³⁴ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018 ; Entretien avec HEQT, Erevan, 17/06/2018

²³⁵ Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

²³⁶ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

²³⁷ Entretien avec HEQT, Erevan, 17/06/2018

²³⁸ Entretien avec HEQT, Erevan, 17/06/2018; Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

²³⁹ Entretien avec le Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak (AAC) de l'Église apostolique arménienne, Gumri, 21/07/2018

²⁴⁰ Entretien avec le Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak (AAC) de l'Église apostolique arménienne, Gumri, 21/07/2018

²⁴¹ Entretien avec le Comité d'Helsinki arménien, Erevan 18/07/2018

²⁴² Entretien avec le Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie (TIAC), Erevan, 17/07/2018

²⁴³ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

²⁴⁴ Entretien avec HEQT, Erevan, 17/06/2018; Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

De manière générale, l'ensemble des interlocuteurs s'accordent à dire que la lutte contre la corruption prendra du temps²⁴⁵. L'Institut du Caucase fait remarquer qu'eu égard à l'ampleur de la corruption, il apparaît peu crédible d'affirmer que le phénomène a totalement disparu depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement transitoire en mai 2018. Pour lui, changer de modèle économique mettra des décennies²⁴⁶. L'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV) note que dans l'attente d'améliorations, comme en matière de santé par exemple, la population continue de payer des pots de vin, tout en prenant davantage de précautions pour rester discrète. Si certains citoyens portent plainte, d'autres sont en effet plus attentistes. L'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV) considère que si des sanctions sont appliquées, la situation s'améliorera cependant progressivement²⁴⁷.

²⁴⁵ Entretien avec le Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak (AAC) de l'Église apostolique arménienne, Gumri, 21/07/2018; Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018

²⁴⁶ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

²⁴⁷ Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018

Service militaire

La résolution du conflit arméno-azerbaïdjanais du Haut-Karabakh ayant fait peu de progrès depuis le cessez-le feu de 1994, celui-ci ayant même connu une escalade de violence en avril 2016 lorsqu'a éclaté la guerre dite des quatre jours²⁴⁸, le service militaire apparaît encore comme un élément incontournable de la vie d'un jeune Arménien.

Selon l'organisation Open Society Foundations (OSF), le budget militaire de l'Arménie représente 4% de son produit intérieur brut (PIB). Celui-ci est toutefois peu transparent, une partie conséquente de son utilisation étant classée confidentielle²⁴⁹.

1. Enrôlement

1.1. Notification

Le service militaire est d'une durée de deux ans. Il est obligatoire pour tous les hommes âgés de 18 à 27 ans (35 ans pour les officiers). La conscription débute le jour où le jeune appelé, ayant reçu notification de son obligation d'effectuer son service militaire, se présente à un bureau militaire d'enregistrement et d'enrôlement²⁵⁰. Les conscriptions ont lieu deux fois par an²⁵¹.

Cette procédure, qui semble au premier abord peu complexe, est toutefois, selon le Défenseur des droits arménien, peu harmonisée sur le territoire. Dans son rapport annuel de 2017, le Défenseur des droits déplore notamment l'absence d'indications relatives aux droits et obligations des appelés dans les documents de notification qui leurs sont adressés. Il fait par ailleurs remarquer que les formats des courriers, édités par les bureaux militaires d'enregistrement et d'enrôlement, sont très divers, aucune règle n'en régissant la forme et/ou le fond, ce qui peut conduire les jeunes appelés à douter de leur authenticité²⁵².

1.2. Visite médicale

Avant de débiter leur service militaire, les jeunes appelés font l'objet d'une visite médicale visant à confirmer leur aptitude. L'organisation non gouvernementale (ONG) *Démocratie aujourd'hui* évoque toutefois un contrôle médical superficiel ne permettant pas de déceler des pathologies pouvant éventuellement remettre en cause leur aptitude. Elle note en outre que des instruments médicaux simples, tels les pèse-personnes, ne fonctionnent pas correctement et ne permettent pas de détecter d'éventuels problèmes de poids, voire de diabète, l'armée ne proposant pas par ailleurs de produits adaptés à l'alimentation des diabétiques. Or, les jeunes hommes en surpoids lors du service militaire seraient souvent raillés par leurs camarades et/ou responsables, ce qui conduirait parfois à des suicides²⁵³.

Démocratie aujourd'hui explique que depuis juillet 2018, à la suite de la Révolution de velours, ces problèmes ont été entendus par le ministère de la Défense et que des changements pourraient prochainement intervenir, avec notamment la création de dortoirs séparés pour les jeunes hommes en surpoids et des repas spécifiques pour les diabétiques²⁵⁴. Ce projet est également évoqué par Open Society Foundations (OSF), qui indique que le nouveau gouvernement souhaite effectivement s'emparer de la question de la protection des droits de l'Homme dans les forces armées²⁵⁵.

Le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV) indique que des termes à connotation négative et humiliante sont parfois utilisés lors des visites médicales, que la prise en compte des handicaps mentaux est peu encadrée et que la terminologie retenue pour faire état des pathologies des appelés reste dans certains cas peu claire²⁵⁶. Cette information est confirmée par le Défenseur des droits, qui précise que

²⁴⁸ Caucasus Institute, décembre 2017, [url](#)

²⁴⁹ Open Society Foundations Armenia (OSF), Juin 2018

²⁵⁰ Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2018, [url](#)

²⁵¹ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), 18/04/2017, [url](#)

²⁵² Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2018, [url](#)

²⁵³ Open Society Foundations Armenia (OSF), juin 2018

²⁵⁴ Entretien avec Démocratie aujourd'hui, Erevan, 19/07/2018

²⁵⁵ Open Society Foundations Armenia (OSF), juin 2018

²⁵⁶ Helsinki Citizen's Assembly, Vanadzor Office (HCAV), 11/07/2018, [url](#)

pour l'année 2017, la majorité des plaintes lui ayant été adressées concernait le droit pour les appelés de faire l'objet d'une visite médicale adaptée lors de leur enrôlement, ainsi que de pouvoir faire appel des décisions prises sur la base de cet examen ou de reporter le service militaire pour cause de santé.

Le Défenseur des droits indique avoir été en outre, au cours de l'année 2017, sollicité à plusieurs reprises au sujet de refus, par des centres médicaux privés, d'examiner de jeunes hommes en âge d'être enrôlés, et de fournir des conclusions médicales. A cet égard, il dépeint la situation d'un jeune homme atteint d'un glaucome n'ayant pu obtenir un rendez-vous dans une clinique puis n'ayant pu se voir délivrer de document faisant état de sa situation malgré une visite médicale dans un centre ophtalmologique²⁵⁷.

1.3. Non-présentation

Le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV) indique que jusqu'au 1^{er} septembre 2017, les personnes âgées de 27 ans et plus ne s'étant pas présentées au service militaire pouvaient rentrer en Arménie sans être soumises à une amende ou autre pénalité. Depuis cette date, toute personne n'ayant pas rempli ses obligations militaires est tenue de verser une somme équivalente à 400 euros pour chaque appel à la conscription manqué. HCAV souligne que cette somme doit être réglée en une fois, ce qui peut représenter beaucoup d'argent, notamment pour les personnes défavorisées, souvent parties à l'étranger, notamment en Russie, afin de travailler. Dans le cas où la personne est dans l'incapacité de payer la somme demandée, une peine de prison maximale de trois ans est applicable. L'ONG indique toutefois ne pas avoir connaissance qu'une telle peine ait été prononcée, celles-ci se situant plutôt aux alentours de deux mois.

Le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV) fait également état d'enquêtes judiciaires en cours relatives à des personnes ayant été dispensées de service militaire au moyen de pratiques de corruption²⁵⁸.

2. Service alternatif et exemption

2.1. Le service militaire et le service professionnel alternatifs

La loi de la République d'Arménie sur le service alternatif²⁵⁹ précise, dans son article 2, qu'il existe deux types de service alternatif : un service militaire alternatif qui n'implique pas de porter et d'utiliser des armes, et un service professionnel alternatif qui est réalisé en dehors des forces armées (en général dans une administration, par exemple un hôpital ou une mairie), respectivement d'une durée de 30 et 36 mois.

Les personnes en âge d'être enrôlées pour le service militaire et souhaitant la mise en œuvre du service alternatif doivent soumettre leur demande au commissariat militaire local. Leur dossier doit comprendre, selon l'article 7 de la loi sur le service alternatif, les éléments suivants : la date de la demande, le prénom et le nom de famille du demandeur, sa signature, son lieu de résidence, le type de service alternatif demandé et les motifs pour lesquels il ne souhaite pas réaliser son service militaire.

Une fois cette demande enregistrée au commissariat militaire local, ce dernier vérifie, dans un délai de 30 jours, si les motifs évoqués sont valables ; le cas échéant, il valide la mise en œuvre du service alternatif. Dans le cas contraire, le dossier est transféré à la Commission Républicaine, composée de théologiens, psychologues et représentants des administrations et d'ONG, qui prend une décision à la majorité des deux-tiers de ses membres, dans un délai d'un mois²⁶⁰.

Le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV) indique toutefois que si la loi prévoit la possibilité d'un service alternatif, dans les faits la pression sociale est particulièrement forte sur les jeunes appelés pour qu'ils effectuent leur service militaire. En effet, la population considère, d'une manière générale, que chaque Arménien se doit de défendre le Haut Karabakh et que le service alternatif est la preuve d'un manque de patriotisme flagrant. HCAV fait remarquer qu'en pratique seuls les Témoins de

²⁵⁷ Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2018, [url](#)

²⁵⁸ Entretien avec l'Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor (HCAV), Vanadzor 21/07/2018

²⁵⁹ Loi de la République d'Arménie sur le service alternatif, [url](#)

²⁶⁰ Loi de la République d'Arménie sur le service alternatif, [url](#)

Jéhovah demandent à bénéficier de cette procédure et qu'ils sont de ce fait généralement considérés comme des « fuyards ».

Le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV) précise par ailleurs que, dans le cas où une personne change de religion durant son service militaire, le droit au service alternatif n'est pas applicable, le conscrit étant tenu de terminer son engagement auprès de l'armée²⁶¹.

2.2. Les membres du clergé

Le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV) expose qu'en application d'une loi permettant au gouvernement arménien de dispenser certaines personnes de service militaire, les membres du clergé n'y sont pas soumis. Ceux-ci apportent toutefois un soutien moral aux forces armées, notamment en priant avec les conscrits²⁶².

2.3. L'orientation sexuelle

L'ONG Nouvelle génération expose qu'avant son enrôlement, un membre de la communauté LGBTI peut demander à être exempté du service militaire sur la base de son orientation sexuelle. L'association souligne toutefois qu'en application d'un décret gouvernemental, cette demande induit l'inscription sur le livret militaire de l'intéressé de la mention « malade mental ». Cette information est par la suite généralement transmise au ministère de la Santé, puis aux autorités locales, qui se présentent en outre parfois au lieu de résidence de l'intéressé, ce qui peut créer des tensions au sein du cercle familial²⁶³. L'ONG Pink Arménie, spécialisée dans la défense des droits des personnes LGBTI, fait remarquer qu'une telle mention sur le livret militaire peut par ailleurs générer des problèmes pour obtenir un emploi, voire même le permis de conduire²⁶⁴. A ce titre, elle évoque la situation d'une personne homosexuelle dont le permis de conduire a été annulé sur cette base, avant d'être finalement restitué à la suite d'une procédure judiciaire. Pink Arménie indique que si le tribunal a estimé qu'une telle « pathologie mentale » n'empêchait pas de conduire un véhicule, celui-ci n'a cependant nullement remis en cause l'emploi de cette terminologie dans le livret militaire. Selon cette même ONG, l'affaire est désormais pendante devant la Cour européenne des droits de l'Homme²⁶⁵.

Pink Arménie explique par ailleurs que, dans le cas où l'orientation sexuelle d'un appelé est découverte lors de son service militaire, celui-ci est soumis à des tests physiques et psychologiques afin de vérifier qu'il ne cherche pas par ce biais à se dérober de son engagement auprès de l'armée. Le jeune conscrit peut ainsi être confronté à une personne de sexe féminin afin d'évaluer sa réaction. Les messages contenus sur son téléphone portable peuvent également être lus et sa famille contactée²⁶⁶.

3. Problèmes

L'organisation Open Society Foundations (OSF) souligne que l'Eglise apostolique arménienne tend à exercer un monopole sur les forces armées, ne respectant pas leur caractère séculier et engendrant une forme de discrimination à l'encontre des autres religions²⁶⁷. OSF évoque à ce titre la tenue en masse de baptêmes de conscrits, présentés comme volontaires, ainsi que l'instauration de prières matinales quotidiennes, décrites comme supposément non obligatoires²⁶⁸. Cette information est également corroborée par le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV), qui fait état de l'organisation de prières collectives, auxquelles sont également tenues de participer les personnes n'appartenant pas à l'Eglise apostolique arménienne²⁶⁹.

²⁶¹ Entretien avec le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV), Vanadzor, 21/07/2018

²⁶² Entretien avec le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV), Vanadzor, 21/07/2018

²⁶³ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

²⁶⁴ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

²⁶⁵ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

²⁶⁶ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

²⁶⁷ Entretien avec le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV), Vanadzor, 21/07/2018

²⁶⁸ Open Society Foundations Armenia (OSF), juin 2018

²⁶⁹ Entretien avec le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV), Vanadzor, 21/07/2018

Selon *Démocratie aujourd'hui* le principal problème relatif du service militaire est cependant celui des décès non liés aux combats. L'ONG évoque à ce titre 56 morts pour l'année 2017 dans le cadre militaire, soit plus d'un décès par semaine²⁷⁰. Selon le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV), au cours de l'année 2017, 64 personnes ont trouvé la mort hors combats dans le cadre militaire, dont 38 au Haut-Karabakh²⁷¹ et 56 appelés décédés au cours du service militaire. Parmi les 64 décès enregistrés, HCAV précise que huit sont consécutifs à des meurtres (cinq faisant suite à une violation des règles de port d'armes et trois avec intention de tuer), 14 à des accidents (huit accidents de voiture, quatre explosions de mine, une explosion de grenade et un cas d'empoisonnement), tandis que 10 résultent de suicides, 5 de problèmes médicaux et 1 dû à une attitude négligente au regard des exigences militaires.

Sur les 56 conscrits décédés à l'occasion de leur service militaire, selon HCAV, 23 ont perdu la vie du fait de violations de l'accord de cessez-le-feu dans le cadre du conflit sur le Haut-Karabakh, trois à la suite d'un meurtre, dix se sont suicidés, quatre sont morts en raison de violations des règles de port d'armes, quatre du fait de violations de l'autorisation de conduire des véhicules, quatre dans l'explosion de mines, quatre au cours d'accidents et quatre pour raison médicale²⁷². Le Défenseur des droits compte, pour l'année 2018, 43 décès de personnes durant l'exercice de leur mission militaire et 34 dans d'autres circonstances, y compris des accidents de voiture ou bien du fait de maladies, certains conscrits découvrant leurs problèmes de santé à l'occasion du service militaire²⁷³. Il mentionne également 69 cas d'automutilation²⁷⁴. HCAV souligne que, les motifs des décès indiqués par l'armée n'étant pas nominatifs, il n'est pas possible de déterminer les circonstances liées au décès d'un conscrit particulier²⁷⁵.

A cet égard, l'organisation *Démocratie aujourd'hui* met en exergue les difficultés rencontrées par les proches des conscrits décédés (notamment dans le cas de suicides) à obtenir des informations sur les circonstances de leur mort²⁷⁶. L'ONG dénonce notamment la pratique en vigueur sous le gouvernement de Serge Sarkissian, consistant à verser des compensations inégales aux proches des conscrits décédés, afin de créer une dépendance financière et de mieux diviser les familles²⁷⁷. L'organisation Open Society Foundations (OSF) fait également état, durant la même époque, d'arrestations visant des membres de l'association « Les mères en noir »²⁷⁸, à l'occasion de manifestations rassemblant les mères de conscrits décédés au cours de leur service militaire²⁷⁹. L'ONG *Démocratie aujourd'hui* indique que l'armée fait en outre parfois état de causes médicales pour couvrir des cas de suicides survenus dans des conditions indéterminées²⁸⁰.

Le Bureau du Défenseur des droits fait remarquer que les enquêtes relatives aux cas de suicide dans le cadre du service militaire font généralement ressortir l'existence d'inimitié entre soldats plutôt qu'avec des responsables militaires²⁸¹. HCAV souligne que les personnes dont l'orientation sexuelle est découverte à l'occasion du service militaire font notamment l'objet de pressions émanant des autres soldats et des responsables²⁸². A cet égard, Pink Arménie évoque des rumeurs de viols ayant par la suite conduit à des suicides ou même des assassinats²⁸³.

S'agissant des mauvais traitements, la plupart des cas signalés au Bureau du Défenseur des droits relèvent de la maltraitance et non de la torture, cas pour lequel il n'a pas été saisi, et peuvent émaner de responsables militaires. Il est précisé que les cas de torture relèvent de la compétence de la cour pénale²⁸⁴. HCAV précise que lors de problèmes liés à l'orientation sexuelle, l'association peut être contactée pour trouver une solution. A cet égard, l'ONG précise être parvenue à négocier le placement de conscrits en isolement

²⁷⁰ Entretien avec *Démocratie aujourd'hui*, Erevan, 19/07/2018

²⁷¹ Helsinki Citizen's Assembly, Vanadzor Office (HCAV), 11/01/2018, [url](#)

²⁷² Helsinki Citizen's Assembly, Vanadzor Office (HCAV), 26/02/2018, [url](#)

²⁷³ Entretien avec *Démocratie aujourd'hui*, Erevan, 19/07/2018

²⁷⁴ Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2018, [url](#)

²⁷⁵ Helsinki Citizen's Assembly, Vanadzor Office (HCAV), 26/02/2018, [url](#)

²⁷⁶ Entretien avec *Démocratie aujourd'hui*, Erevan, 19/07/2018

²⁷⁷ Entretien avec *Démocratie aujourd'hui*, Erevan, 19/07/2018

²⁷⁸ Agos, 03/10/2016, [url](#)

²⁷⁹ Open Society Foundations Armenia (OSF), juin 2018

²⁸⁰ Entretien avec *Démocratie aujourd'hui*, Erevan, 19/07/2018

²⁸¹ Entretien avec le Bureau du Défenseur des droits, Erevan, 19/07/2018

²⁸² Entretien avec le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV), Vanadzor, 21/07/2018

²⁸³ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

²⁸⁴ Entretien avec le Bureau du Défenseur des droits, Erevan, 19/07/2018

temporaire avant leurs transferts en dehors du milieu militaire, devenu trop dangereux, et leur réorientation vers des travaux à caractère social²⁸⁵.

Le Défenseur des droits fait état d'un autre problème récurrent dans le cadre du service militaire relatif à l'inscription de la participation à des combats et opérations militaires sur les documents délivrés par l'armée aux conscrits à la fin de leur service militaire. Il souligne que dans certains cas, il n'est en effet pas fait mention de cette participation dans le livret militaire, ou alors elle est indiquée de manière incorrecte. De nombreuses personnes ayant achevé leur service militaire, ne verraient même pas apposer d'indication sur leur livret militaire mentionnant leur participation à des opérations armées²⁸⁶.

²⁸⁵ Entretien avec le Bureau de Vanadzor de l'Assemblée Helsinki des citoyens (HCAV), Vanadzor, 21/07/2018

²⁸⁶ Human Rights Defender of the Republic of Armenia, 2018, [url](#)

Discrimination et violences faites aux femmes

1. Cadre légal

1.1. Une législation renforcée

L'Arménie est partie à divers instruments internationaux relatifs à la protection de la femme²⁸⁷. Le pays a adhéré en 1993 à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ainsi qu'à son protocole facultatif mettant en place des mécanismes d'enregistrement et d'enquêtes relatifs à cette convention en 2006²⁸⁸. En 2002, il a ratifié la Convention Européenne des Droits de l'Homme²⁸⁹ et, en janvier 2018, a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul²⁹⁰.

Au plan national, en 2012 l'Arménie a modifié sa législation pour fixer à 18 ans l'âge légal du mariage pour les femmes²⁹¹, initialement fixé à 17 ans pour les femmes et 18 pour les hommes par le code de la famille de 1969²⁹². Cette mesure vise à réduire les discriminations basées sur le sexe²⁹³. En application de la nouvelle loi, toute personne âgée entre 16 et 18 ans peut néanmoins se marier, sous condition d'y être autorisée par ses parents ou son tuteur légal²⁹⁴.

En 2013, le pays a adopté une loi sur l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes, garantissant l'égalité des sexes dans tous les domaines et offrant une protection juridique contre les discriminations²⁹⁵. Dans la continuité de cette législation, en 2014 a été adoptée une loi sur la protection sociale, qui inclut le sujet des victimes de violence domestique. Cette loi définit notamment la violence domestique comme : tout « *acte de violence à caractère physique, sexuel ou psychologique (violence) infligé par un membre de la famille contre un autre, ou [toute] privation de moyens de subsistance* »²⁹⁶.

Afin de mieux lutter contre les discriminations et violences à l'égard des femmes, un plan d'action stratégique contre la violence sexiste a été adopté pour la période 2011-2015²⁹⁷. Toutefois, en 2016, à l'issue de ce plan, le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) continuait de faire état de ses préoccupations, les mesures prises par les autorités arméniennes étant considérées comme insuffisantes en matière de lutte contre les violences domestiques²⁹⁸ et divers projets de loi en la matière ayant été rejetés par le gouvernement²⁹⁹.

En décembre 2017, une nouvelle loi sur les violences domestiques a été adoptée par l'Assemblée nationale³⁰⁰. Initialement intitulée « Loi sur la prévention de la violence au sein de la famille, sur la protection des victimes de violences au sein de la famille et sur le rétablissement de la paix dans la famille », elle est entrée en vigueur en juillet 2018 sous le titre de « Loi sur la prévention de la violence dans la famille, la protection des victimes de violence au sein de la famille et la restauration de l'harmonie dans la famille », son appellation ayant été modifiée par un amendement du ministre de la Justice du gouvernement de Serge Sarkissian³⁰¹.

Lors de sa rencontre avec la mission, le ministère du Travail et des Affaires sociales précise que cette loi a pour but de centrer l'action des autorités sur la prévention, la réconciliation et la réhabilitation. Parmi les

²⁸⁷ United Nations, [url](#) ; Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

²⁸⁸ United Nations, [url](#) ; Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

²⁸⁹ United Nations, [url](#) ; Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

²⁹⁰ Conseil de l'Europe (CoE), 18/01/2018, [url](#) ; ONU Femmes, [url](#)

²⁹¹ Girls Not Bride, 2015, [url](#)

²⁹² The Law of the Republic of Armenia, "Family Code – Unofficial translation", 09/11/2004, [url](#)

²⁹³ Asbarez, 12/07/2012, [url](#)

²⁹⁴ Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), juin 2014, [url](#)

²⁹⁵ ONU Femmes, [url](#) ; The Armenian Weekly, 20/09/2013, [url](#)

²⁹⁶ Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

²⁹⁷ Ibid.

²⁹⁸ Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), 11/11/2016, [url](#)

²⁹⁹ Institute for War and Peace Reporting (IWPR), 23/05/2013, [url](#)

³⁰⁰ Entretien avec le ministère du Travail et des Affaires sociales, Erevan, 16/07/2018

³⁰¹ The Armenian Weekly, 08/12/2017, [url](#)

dispositions adoptées figurent : la réalisation d'une estimation des cas de violences domestiques et des besoins en termes de refuges pour les victimes de violences ; la création d'un compte bancaire approvisionné par l'Etat, afin d'aider financièrement les familles victimes de violences au moyen de virements bancaires ; l'instauration d'un Conseil administratif dédié aux actions administratives et aux nouvelles procédures – celui-ci doit être composé de 25 membres, incluant des institutions publiques, des institutions sociales et des personnalités, dont un représentant du Bureau du Défenseur des droits³⁰².

1.2. Des mesures qui restent insuffisantes

L'ensemble des interlocuteurs travaillant sur le sujet de la discrimination et des violences faites aux femmes rencontrés, y compris le Conseil de l'Europe³⁰³, estiment qu'en dépit des différentes mesures prises au cours des dernières années pour remédier à la discrimination et prévenir la violence à l'égard des femmes, le cadre législatif demeure incomplet et que d'importants freins entravent son application³⁰⁴.

Le Centre de ressources des femmes (WRC) souligne que la loi sur les violences domestiques, entrée en vigueur en juillet 2018, ne répond pas aux attentes des représentants de la société civile car elle n'atteint pas les standards internationaux fixés par les conventions³⁰⁵. L'ONG *Démocratie aujourd'hui*, le Centre de ressources des femmes (WRC) et le Centre d'aide aux femmes regrettent notamment que cette législation ait été adoptée avant la signature de la Convention d'Istanbul en janvier 2018³⁰⁶.

S'agissant de l'intitulé de la loi de décembre 2017, la Fondation Open Society en Arménie (OSF) et le Centre d'aide aux femmes déplorent que le choix fait par le gouvernement oriente davantage la législation vers la famille et la réconciliation plutôt que vers la protection des victimes. Le Centre de ressources des femmes (WRC) explique que la modification du titre de la loi est intervenue après que des groupes extrémistes ont accusé les associations de défense des droits des femmes de chercher à détruire la famille et encourager l'homosexualité³⁰⁷. D'après la Fondation Open Society en Arménie, des tracts en langue russe mettant en avant les différences entre les valeurs russes et occidentales ont été distribués³⁰⁸.

Plusieurs interlocuteurs rencontrés lors de la mission font remarquer que la violence domestique n'est toujours pas criminalisée par le Code pénal³⁰⁹. Le Conseil de l'Europe souligne que celui-ci « *ne couvre pas spécifiquement la violence à l'égard des femmes et ne dispose d'aucun mécanisme spécifique pour prendre en compte la nature sexospécifique ou la dynamique spécifique de cette forme de violation des droits de l'homme* ». Hormis dans les cas de viol, le Code pénal ne prend ainsi pas en considération le sexe de la victime ou la parenté entre la victime et l'auteur des violences, et ne propose aucune définition de la violence à l'égard des femmes ou de la violence domestique. La plupart de ces violences sont considérées comme « *relevant d'infractions génériques* »³¹⁰. Le Centre d'aide aux femmes précise que la loi de 2017 ne prend par ailleurs en compte que les dernières violences physiques commises, sans considération du nombre d'années de violence subies, et élude les violences psychologiques et économiques³¹¹.

2. Protection des autorités

2.1. Police

Outre le caractère incomplet de la législation, l'Institut du Caucase soutient que le problème réside principalement dans les pratiques, qui ont cours notamment au sein de la police³¹². Le Centre de ressources

³⁰² Entretien avec le ministère du Travail et des Affaires sociales, Erevan, 16/07/2018

³⁰³ Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#) ; Open Democracy, 22/11/2017, [url](#)

³⁰⁴ Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

³⁰⁵ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan 18/07/2018

³⁰⁶ Entretien avec *Démocratie aujourd'hui*, Erevan, 19/07/2018; Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018 ; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁰⁷ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan 18/07/2018

³⁰⁸ Open Democracy, 22/11/2017, [url](#)

³⁰⁹ Entretien avec *Démocratie aujourd'hui*, Erevan, 19/07/2018; Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018 ; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³¹⁰ Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

³¹¹ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³¹² Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

des femmes (WRC) et le Centre d'aide aux femmes considèrent que le mécanisme de protection des autorités pour les femmes victimes de violences domestiques reste inefficace³¹³. WRC déplore notamment un manque de formation des forces de l'ordre, pouvant parfois conduire à la tenue de propos misogynes et stigmatisants à l'égard des femmes. L'ONG souligne que la police ne respecte généralement pas les règles de confidentialité et qu'elle refuse parfois d'intervenir³¹⁴. Le Centre d'aide aux femmes regrette à cet égard que les autorités arméniennes considèrent généralement les violences domestiques comme relevant de la sphère privée familiale et non de la responsabilité de l'Etat³¹⁵.

Un représentant du ministère du Travail et des Affaires sociales rencontré lors de la mission souligne que la police est désormais associée au processus de lutte contre les violences domestiques, tout en admettant que le cadre exact de son action n'est pas encore fixé et que son intervention directe n'est envisagée qu'au cas par cas. Il précise qu'un auteur de violences domestiques ne sera ainsi pas sanctionné immédiatement, mais recevra d'abord un avertissement, et sera placé sous contrôle pour une durée déterminée³¹⁶.

Le Centre de ressources des femmes (WRC) fait remarquer que lorsque ces violences impliquent un oligarque, la police refuse par ailleurs systématiquement d'intervenir. A titre d'exemple, l'ONG cite le cas de l'épouse de l'un d'entre eux, victime de violences domestiques, que les forces de l'ordre n'ont pas osé aider à récupérer ses enfants et ses affaires au domicile familial³¹⁷. Le Centre de ressources des femmes (WRC) et le Centre d'aide aux femmes soulignent toutefois que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, la situation évolue, les femmes ayant une meilleure connaissance de leurs droits et sollicitant plus facilement la police³¹⁸.

2.2. Justice

Dans son rapport de 2017, le Conseil de l'Europe constate que le nombre de condamnations pour violences à l'égard des femmes reste faible, et les sanctions trop clémentes. Il note à cet égard que « *les stéréotypes de genre exercent une forte influence sur le pouvoir judiciaire et les procureurs* », et que « *les idées préconçues sur le rôle des femmes dans la famille et dans la société continuent d'avoir préséance sur les preuves et les normes* ». Dans certains cas, des condamnations légères ont ainsi pu être prononcées³¹⁹, comme en 2016 dans l'affaire Taguhi Mansurian, agressée à coups de hache par son ex-conjoint³²⁰. Le Centre d'aide aux femmes souligne que, dans les cas de divorce, il est également récurrent que le juge confie la garde de l'enfant à l'époux, considérant que celui-ci possède une vaste maison et dispose des moyens de l'élever, quand bien même il serait alcoolique. Par ailleurs, dans le cas où la décision est favorable à l'épouse et le conjoint refuse de respecter le jugement, la police n'interviendrait pas³²¹.

Le Centre d'aide aux femmes et le Centre de ressources des femmes (WRC) font valoir qu'il n'existe pas de tribunal spécialisé dans le traitement des violences domestiques et que les juges ne sont pas assez formés, générant de fréquentes questions déplacées et culpabilisantes à l'égard des victimes qui se présentent devant les tribunaux³²². En 2017, le Conseil de l'Europe indique que seuls 24% des juges sont des femmes, « *l'inégalité des sexes et les stéréotypes constituant un obstacle majeur à l'accès à la justice des femmes victimes de violence* ». Il note en outre qu'en dépit d'une tendance croissante à signaler les cas de violence domestique à la police, les affaires pénales ne sont ouvertes que dans une minorité de cas et les procédures souvent clôturées. En 2016, sur les 756 cas de violence domestique enregistrés par la police (parmi lesquels 699 cas de violence physique, 4 de violences sexuelles et 53 d'autres types de violence), 311 ont fait l'objet

³¹³ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³¹⁴ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³¹⁵ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³¹⁶ Entretien avec le ministère du Travail et des Affaires sociales, Erevan, 16/07/2018

³¹⁷ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³¹⁸ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³¹⁹ Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

³²⁰ Epress, 12/07/2016, [url](#); Eurasianet, 13/07/2016, [url](#)

³²¹ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³²² Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

d'ouverture de procédures pénales, 89 accusations ont été portées devant les tribunaux, 206 affaires clôturées et 7 suspendues³²³.

3. Rôle social de la femme

3.1. Une société marquée par le patriarcat

Lara Aharonian, fondatrice du Centre d'aide aux femmes, fait remarquer que la société arménienne reste très patriarcale et que les inégalités de genre y demeurent d'une manière générale très présentes³²⁴. Elle souligne que son ONG est souvent amenée à dénoncer le sexisme au sein même de la société civile et qu'en tant qu'association de défense du droit des femmes, elle « ébranle toute la mentalité culturelle »³²⁵. WRC souligne que, dans la société arménienne, les violences conjugales sont récurrentes et qu'elles sont généralement acceptées par la population qui considère qu'un homme qui bat sa femme l'aime et lui porte ainsi de l'attention³²⁶.

En 2016, 22,4 % des femmes interrogées dans le cadre d'une étude sociologique menée par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) indiquent avoir été victimes de violences physiques de la part de leur partenaire, et 45,9% de violences psychologiques³²⁷. L'Institut du Caucase souligne que la mentalité de la population à l'égard des femmes commence toutefois à évoluer, notamment parmi la nouvelle génération³²⁸. Une même analyse est partagée par le Centre de ressources des femmes (WRC), qui souligne que la société demeure cependant globalement traditionnelle, en particulier en province³²⁹.

Une étude du département d'anthropologie sociale et culturelle de l'Université de Vienne, publiée en 2017, montre que dans les zones rurales les femmes sont traditionnellement éduquées à obéir aux hommes de la famille, leur rôle étant essentiellement confiné à l'éducation des enfants³³⁰. WRC fait remarquer que les filles sont placées sous le contrôle de leur père puis passent après leur mariage sous celui de leur époux, et qu'elles ne sont pas toujours encouragées à rompre avec leur rôle traditionnel³³¹. Un grand nombre de femmes dépendent en outre financièrement de leur époux pour couvrir leurs besoins essentiels, ce qui entrave leur autonomie³³².

3.2. L'impact des migrations

Une étude du département d'anthropologie sociale et culturelle de l'Université de Vienne, publiée en 2017, fait remarquer que la migration saisonnière de main-d'œuvre, ou migration circulaire (MC) à court terme, constitue une stratégie de survie cruciale pour de nombreux ménages arméniens, dont un quart à un tiers dépendent des envois de fonds en provenance de l'étranger pour couvrir leurs besoins essentiels³³³.

Caritas Arménie précise que l'essentiel des travailleurs migrants sont des hommes, qui laissent derrière eux femmes et enfants pour se rendre en Russie, et que leur absence parfois prolongée a un impact significatif sur les familles³³⁴. L'université de Vienne souligne que les conséquences des migrations sont d'autant plus marquées qu'il est généralement impossible pour un migrant de prévoir combien de temps il restera absent, la durée de son séjour dépendant généralement de facteurs externes, tels que la nécessité pour la famille de bénéficier d'un soutien financier supplémentaire, ou la réglementation en matière de séjour dans le pays d'accueil par exemple. Une migration de court terme peut ainsi se transformer en migration à plus long terme (de plusieurs années à une décennie), voire prendre la forme d'une émigration permanente, certains

³²³ Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

³²⁴ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³²⁵ Human Rights House Foundation, 31/05/2018, [url](#)

³²⁶ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³²⁷ Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), 2016, [url](#)

³²⁸ Entretien avec l'Institut du Caucase, Erevan, 18/07/2018

³²⁹ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³³⁰ Entretien avec Caritas Arménie, Gumri, 21/07/2018

³³¹ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³³² University of Vienna (Department for Social and Cultural Anthropology), 2017, [url](#)

³³³ Ibid.

³³⁴ Entretien avec Caritas Arménie, Gumri, 21/07/2018

migrants établissant leur résidence principale en Russie. Or une absence prolongée générera généralement plus de conflits au sein d'une famille³³⁵.

L'étude du département d'anthropologie sociale et culturelle de l'Université de Vienne montre que le retour au pays d'un travailleur migrant après des mois, voire des années, est généralement un facteur de stress pour lui et sa famille, Caritas Arménie faisant remarquer que certains ont en outre parfois fondé un second foyer en Russie³³⁶. Des difficultés surgissent également en matière de répartition des responsabilités : si dans les familles élargies le rôle social de l'épouse varie peu en l'absence du chef de famille, dans les familles nucléaires le rôle de celle-ci peut varier sensiblement. Son retour peut ainsi générer des conflits, notamment lorsque l'épouse a adopté en son absence un mode de vie contraire à son opinion, affectant généralement aussi les enfants³³⁷.

L'étude du département d'anthropologie sociale et culturelle de l'Université de Vienne fait remarquer que les relations du migrant avec sa famille dépendent souvent des contacts que celui-ci a pu maintenir avec elle pendant son absence. Si certaines familles connaissent de nombreux détails sur sa vie en Russie, d'autres ne disposent que d'informations minimales. Les intervalles de communication diffèrent en outre considérablement entre les familles, certains migrants conversant « tous les cinq jours », par téléphone et/ou via Skype, tandis que d'autres échangent quotidiennement avec leurs proches, voir « plusieurs fois par jour »³³⁸. Les contacts réguliers peuvent également être un moyen de contrôle et de pression de la part du travailleur migrant. Le Centre de ressources des femmes (WRC) constate qu'au sein de certains ménages, un époux qui s'absente pourra ainsi appeler tous les jours son épouse, via l'application Skype, afin de vérifier la manière dont elle s'habille, un même contrôle s'exerçant également sur celle-ci par l'intermédiaire de sa belle-mère³³⁹.

Les femmes sont par ailleurs très fortement dépendantes financièrement de leur époux³⁴⁰ et disposent de ce fait d'une marge d'autonomie extrêmement limitée, y compris dans l'utilisation des fonds qui leurs sont envoyés. Si la gestion des dépenses liées à la vie quotidienne incombe généralement à l'épouse, les dépenses extraordinaires sont en effet généralement dévolues à la famille élargie, avec laquelle elle partage son budget. L'étude du département d'anthropologie sociale et culturelle de l'Université de Vienne montre que celle-ci sera d'autant moins associée au processus décisionnel qu'elle est récemment mariée. Ce sont ainsi généralement le beau-père ou la belle-mère, ainsi que les autres membres masculins de la famille, tels que des frères, qui assument les responsabilités de décision³⁴¹.

Dans les cas où le migrant est toujours formellement marié et continue de soutenir financièrement sa famille, sans envisager toutefois de retourner en Arménie, l'étude du département d'anthropologie sociale et culturelle de l'Université de Vienne fait remarquer que son épouse pourra très difficilement envisager de chercher un nouveau partenaire. Les mêmes difficultés perdurent y compris lorsque l'époux a bâti un autre foyer en Russie. Toujours officiellement mariée, l'épouse reste en effet soumise à un fort contrôle social de son entourage (parents, amis et voisins)³⁴². Le Centre de ressources des femmes (WRC) souligne que les familles considèrent généralement la séparation et le divorce comme honteux, et qu'en cas de difficulté les femmes sont rarement soutenues par leurs proches³⁴³. Lorsque des violences domestiques surgissent, la plupart d'entre elles se voient ainsi conseiller par leur mère « de rester, de patienter, de faire cela pour leurs enfants »³⁴⁴.

Le Centre d'aide aux femmes et le Centre de ressources des femmes (WRC) soulignent qu'en Arménie, une grande partie des mariages ne sont pas enregistrés (une part évaluée à 50% par WRC), ce qui rend la femme encore plus vulnérable en cas de séparation³⁴⁵. Les mères de famille ne travaillant souvent pas, elles

³³⁵ University of Vienna (Department for Social and Cultural Anthropology), 2017, [url](#)

³³⁶ Entretien avec Caritas Arménie, Gumri, 21/07/2018

³³⁷ University of Vienna (Department for Social and Cultural Anthropology), 2017, [url](#)

³³⁸ Ibid.

³³⁹ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³⁴⁰ Entretien avec Caritas Arménie, Gumri, 21/07/2018

³⁴¹ University of Vienna (Department for Social and Cultural Anthropology), 2017, [url](#)

³⁴² Ibid.

³⁴³ Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

³⁴⁴ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³⁴⁵ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018 ; Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

ne disposent en outre généralement pas de moyens financiers suffisants pour subvenir à leurs besoins en cas de départ du foyer. La plupart reste ainsi au domicile conjugal, par manque de ressources notamment³⁴⁶. Dans son rapport de 2017, le Conseil de l'Europe fait remarquer qu'en cas de violences domestiques, les victimes font également souvent l'objet de pressions de la part de leurs agresseurs et des membres de leur propre famille pour retirer leurs plaintes³⁴⁷.

4. Associations de soutien aux victimes

A la date de la mission, il n'existe pas de dispositif d'assistance et de réinsertion mis en place par les autorités arméniennes à destination des victimes de violences domestiques. Si la loi de décembre 2017 prévoit la création de refuges, le ministère des Affaires sociales explique ne pas avoir encore déterminé combien d'entre eux verront le jour³⁴⁸. Le Centre d'aide aux femmes et le Centre de ressources des femmes (WRC) indiquent que l'Etat ne dispose pas des moyens nécessaires pour les financer³⁴⁹.

En l'absence d'engagement public, les actions de sensibilisation, de soutien et de lobbying sont menées par les ONG, qui proposent divers types d'enseignement, de formation et d'aide aux victimes. Parmi elles, le Centre de ressources des femmes (WRC), première association d'aide aux femmes créée en 2003³⁵⁰, et le Centre d'aide aux femmes effectuent des campagnes de sensibilisation auprès de la population arménienne³⁵¹.

WRC a produit un document visant à aider les femmes à identifier si elles sont victimes de violences domestiques et à les orienter vers les dispositifs d'accueil. L'association a également publié deux guides à l'attention des travailleurs sociaux, listant les divers types d'abus, les différentes formes de traumatismes et la manière dont ceux-ci peuvent aider les victimes³⁵².

WRC et le Centre d'aide aux femmes disposent également de lignes d'assistance téléphonique, disponibles 24h/24 et 7j/7, dont les coordonnées sont disponibles sur leurs sites web et indiquées sur les prospectus qu'ils distribuent³⁵³. A la date de la mission, il n'existe en revanche qu'un seul refuge pour les victimes de violences domestiques dirigé par les associations. Situé à Erevan, il est géré par WRC³⁵⁴. Un précédent refuge, géré par le Centre du droit des femmes à Erevan, a fermé par manque de ressources financières. WRC et le Centre d'aide aux femmes précisent toutefois que cette association ne respectait pas les standards internationaux et que le fonctionnement de son refuge était très opaque³⁵⁵. WRC précise que 80% des personnes qui y étaient hébergées retournaient au domicile conjugal, contre 27% pour le refuge qu'elle gère³⁵⁶.

Le refuge géré par WRC a été créé en 2012, son coût s'élevant à 80 000 USD par an, dont 25% financés par l'Etat arménien³⁵⁷. L'association, qui tire 70% de ses ressources financières du secteur privé et de la diaspora arménienne³⁵⁸, espère toutefois pouvoir bénéficier d'un plus grand soutien de la part des autorités à l'avenir³⁵⁹. Son refuge dispose d'une capacité d'accueil de huit adultes et dix enfants, la durée de

³⁴⁶ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³⁴⁷ Conseil de l'Europe (CoE), juillet 2017, [url](#)

³⁴⁸ Entretien avec le ministère du Travail et des Affaires sociales, Erevan, 16/07/2018

³⁴⁹ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁵⁰ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018 ; Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018 ; Human Rights House Foundation, 31/05/2018, [url](#)

³⁵¹ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018 ; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁵² Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁵³ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁵⁴ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁵⁵ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018 ; Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁵⁶ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁵⁷ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

³⁵⁸ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁵⁹ Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

l'hébergement étant fixée à trois mois, afin d'éviter que la victime ne développe une dépendance trop forte vis-à-vis de la structure. Dans certains cas, le séjour peut néanmoins être prolongé³⁶⁰.

Le refuge géré par WRC, dont l'adresse est tenue secrète pour des raisons de sécurité, accueille des victimes de violences domestiques de toutes les régions d'Arménie, comme du Haut-Karabakh³⁶¹. WRC précise qu'il n'a cependant pas la possibilité d'accueillir les victimes en situation de handicap (mental ou physique), ni les personnes atteintes du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), ne disposant pas des moyens nécessaires pour s'en occuper correctement³⁶².

³⁶⁰ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁶¹ Entretien avec le Centre d'aide aux femmes, Erevan, 20/07/2018

³⁶² Entretien avec le Centre de ressources des femmes (WRC), Erevan, 18/07/2018

Situation des personnes LGBTI

1. Législation

1.1. Cadre légal

L'homosexualité est dépénalisée depuis 2003 par un amendement à l'article 116 du Code pénal³⁶³. En 2013, un autre projet d'amendement visant à interdire les relations sexuelles non-traditionnelles et prévoyant de lourdes amendes pour toute propagande en faveur de l'homosexualité³⁶⁴, a été retiré³⁶⁵. Le pays ne dispose cependant pas de loi anti-discrimination ni de législation condamnant les crimes haineux basés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre³⁶⁶. Il ne dispose pas non plus de législation relative au changement de sexe³⁶⁷. En décembre 2015, la réforme constitutionnelle a en outre restreint le droit au mariage aux seules personnes de sexe opposé, la mention « les uns avec les autres » ayant été ajoutée au texte initial³⁶⁸.

1.2. Position des pouvoirs publics

Les ONG Pink Arménie, Right Side ainsi que l'Institut de la société civile (CSI) déplorent le manque de volonté politique persistant en matière de défense des droits des personnes LGBTI³⁶⁹. L'Institut de la société civile (CSI) explique que le gouvernement a peur de soutenir la cause LGBTI³⁷⁰, l'ONG Nouvelle Génération faisant notamment valoir que les rapports du Bureau du défenseur des droits ne mentionnent jamais le terme LGBTI, par crainte d'apparaître comme reconnaissant l'existence d'une telle communauté aux yeux de la société³⁷¹. A titre illustratif, le CSI fait également remarquer qu'à l'occasion de la visite du chanteur Elton John en Arménie, invité en mai 2018 lors d'un événement caritatif organisé par la Starkey Hearing Foundation³⁷², le président arménien Armen Sarkissian a indiqué que celui-ci était « son ami », tout en précisant qu'il ne « s'intéressait pas à la question LGBTI »³⁷³.

La Fondation Open Society (OSF) indique qu'en mars 2018 le gouvernement de Serge Sarkissian a rédigé un projet de loi afin de pallier certaines lacunes dans la législation, sans aboutir toutefois « à mettre en place des mécanismes de prévention et de lutte contre la discrimination ni à créer un organisme national, efficace et indépendant, en matière de promotion de l'égalité »³⁷⁴. Pour Pink Arménie, le CSI et l'ONG Nouvelle génération, la Révolution de velours n'est par ailleurs pas porteuse de changements en la matière³⁷⁵. L'ONG Nouvelle Génération souligne ainsi que le ministre de la Justice, qui se présentait comme un défenseur de l'égalité des droits et de la justice avant sa nomination au sein du gouvernement de transition, a désormais changé de discours³⁷⁶. Pink Arménie ajoute que celui-ci a depuis notamment refusé de la rencontrer, lui proposant de rencontrer son vice-ministre déjà en poste sous le précédent gouvernement, un signal que l'ONG considère comme n'étant guère positif³⁷⁷. L'ONG Démocratie aujourd'hui considère que le gouvernement de transition est cependant plus sensible que le précédent à la question des droits de l'homme³⁷⁸. Elle regrette à ce titre que certaines associations de défense des droits des LGBTI adoptent une position trop agressive, estimant qu'il est nécessaire qu'elles travaillent de manière

³⁶³ International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA), mai 2013, [url](#)

³⁶⁴ Azatutyun, 08/08/2013, [url](#)

³⁶⁵ Azatutyun, 08/08/2013, [url](#)

³⁶⁶ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

³⁶⁷ Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

³⁶⁸ International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) Europe, 16/12/2015, [url](#)

³⁶⁹ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018 ; Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

³⁷⁰ Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

³⁷¹ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

³⁷² Unzipped (Gay Armenia Blogspot), mai 2018, [url](#) ; Armen Press, 28/05/2018, [url](#) ; Nor Haratch (NH) Hebdo, 28/05/2018, [url](#)

³⁷³ Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

³⁷⁴ Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

³⁷⁵ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec l'Institut de la société civile (CSI), Erevan, 16/07/2018

³⁷⁶ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

³⁷⁷ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

³⁷⁸ Entretien avec Démocratie aujourd'hui, Erevan, 19/07/2018

constructive avec le gouvernement et soulignant la nécessité d'éveiller la population sur la question des LGBTI³⁷⁹.

Pour sa part, l'association Pink Arménie souligne qu'elle continue ses activités de plaidoyer en faveur de l'adoption de mesures contre les actes discriminatoires et les crimes et/ou discours haineux. Elle dénonce notamment l'influence indirecte de la Fédération de Russie sur cette question, citant à titre d'exemple le projet de loi avorté en 2013 visant à sanctionner la propagande en faveur de l'homosexualité³⁸⁰. L'association Right Side fait remarquer qu'à la date de la mission aucune réflexion n'a été engagée pour légiférer sur le changement de sexe³⁸¹, faisant remarquer que si cinq personnes au total ont subi une opération en Arménie, celles-ci se sont déroulées dans des endroits discrets, de manière clandestine et de nuit³⁸².

2. Situation sociale

2.1. Perception générale

Les ONG Pink Arménie, Nouvelle génération et Right Side font valoir que les membres de la communauté LGBTI souffrent d'une perception négative de la part de la population arménienne³⁸³. L'association Nouvelle génération souligne à ce titre que la société demeure traditionnelle et religieuse, et qu'elle pâtit de l'influence de la propagande russe selon laquelle l'homosexualité est un phénomène importé d'Europe occidentale dans le but de détruire la famille³⁸⁴. En 2016, une étude menée par Pink Arménie montrait que 86,6% des personnes interrogées souhaitaient que l'homosexualité soit interdite³⁸⁵, tandis qu'en février 2017, une autre étude publiée par la même ONG indiquait que selon 89% des sondés, les personnes LGBTI ne devraient pas être autorisées à travailler avec des enfants, et, que selon 97,5% d'entre eux, il était inacceptable que les couples LGBTI s'embrassent en public³⁸⁶.

Pink Arménie fait remarquer qu'il n'existe pas dans le pays de personnalité publique ayant fait ouvertement état de son orientation sexuelle³⁸⁷. S'il s'agit généralement pour elles d'une « question de survie », l'ONG souligne que les personnes publiques dont l'orientation sexuelle est connue adoptent en outre souvent un comportement particulièrement hostile à cet égard. L'association cite à titre d'exemple le cas d'une personnalité du monde musical ayant insulté un jeune chanteur lors d'une émission de télévision, lors de laquelle celui-ci avait dédié sa chanson à la communauté LGBTI³⁸⁸.

L'ONG Nouvelle génération met en exergue qu'il n'existe pas dans le pays de bar ou de lieu de rencontre spécifiquement dédiés aux personnes LGBTI³⁸⁹. Elle souligne que certains bars de la capitale sont néanmoins connus comme « LGBTI friendly », ce qui encourage souvent les personnes LGBTI résidant en province à déménager à Erevan³⁹⁰. Pink Arménie précise que ces lieux « dits LGBTI friendly » ne sont toutefois pas ouverts à toutes les attitudes et que deux personnes de même sexe ne sauraient s'y tenir la main. L'association fait remarquer que les autres clients peuvent en effet se révéler homophobes³⁹¹. Nouvelle génération précise qu'il existe à Erevan un bar ouvert aux personnes transgenres, mais non pas ouvert aux homosexuels et aux lesbiennes³⁹². La plupart des personnes transgenres qui le fréquentent y amènent des hommes payant pour « leurs services »³⁹³.

³⁷⁹ Entretien avec Démocratie aujourd'hui, Erevan, 19/07/2018

³⁸⁰ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

³⁸¹ Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

³⁸² Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

³⁸³ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

³⁸⁴ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

³⁸⁵ Pink Armenia, juin 2017, [url](#)

³⁸⁶ International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) Europe, 2017, [url](#)

³⁸⁷ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

³⁸⁸ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

³⁸⁹ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

³⁹⁰ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

³⁹¹ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

³⁹² Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

³⁹³ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

2.2. Cercle familial

Les ONG Pink Arménie et Right Side soulignent que l'entourage des personnes LGBTI ne réagit pas toujours de la même manière lorsqu'il prend connaissance de leur orientation sexuelle³⁹⁴. Toutefois, si certains proches sont enclins à apporter un soutien³⁹⁵, le cercle familial constitue dans la plupart des cas le premier lieu de violences³⁹⁶. Pink Arménie note qu'il existe des biais divers par lesquels un parent peut découvrir l'orientation sexuelle d'un proche (espionnage des réseaux sociaux, école, etc), mais que dans les cas où celle-ci est apprise, les violences sont répandues³⁹⁷. L'association a recensé 7 cas de violences domestiques commises sur la base de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre en 2016³⁹⁸, et 8 en 2018³⁹⁹.

Ces violences peuvent être physiques et/ou psychologiques, certains proches enfermant leurs enfants à la maison contre leur gré⁴⁰⁰. Nouvelle génération souligne que le fait d'être LGBTI est en outre souvent assimilé par les familles à une maladie mentale⁴⁰¹ ; dans le meilleur des cas, il sera ainsi demandé à la personne de quitter le domicile familial⁴⁰². Selon l'ONG Right Side, 99% des personnes transgenres vivent éloignées de leurs proches, un phénomène d'autant plus marqué lorsque les personnes vivent en dehors de la capitale, où les actes discriminatoires et violents sont encore plus fréquents⁴⁰³. De ce fait, l'ONG souligne que la plupart des personnes transgenres s'installent ainsi à Erevan⁴⁰⁴.

2.3. Violences et atteintes aux droits

Les associations Pink Arménie, Nouvelle génération et Right Side mettent en exergue les discriminations subies par les personnes LGBTI dans différents domaines de la vie sociale⁴⁰⁵. Nouvelle génération souligne qu'à ce titre les lesbiennes rencontrent néanmoins généralement moins de difficultés, dans la mesure où elles se montrent généralement moins « visibles », la plupart taisant leur orientation sexuelle et acceptant de se marier, et la population ne considérant pas comme choquant le fait que deux femmes se tiennent la main⁴⁰⁶. L'ensemble des associations s'accordent en revanche sur le fait que les personnes transgenres constituent les personnes plus vulnérables⁴⁰⁷. L'ONG Right Side souligne que celles-ci vivent constamment dans la peur et que nombre d'entre elles souhaitent de ce fait quitter le pays⁴⁰⁸.

Pink Arménie souligne que les personnes LGBTI faisant ouvertement état de leur orientation sexuelle sont discriminées tout au cours de leur scolarité, dans le secondaire comme à l'université, et qu'elles ne poursuivent de ce fait généralement pas de longues études⁴⁰⁹. Selon l'association, la plupart travaille dans des restaurants et cafés⁴¹⁰, et si certains occupent de bons postes, la plupart ne révèlent pas leur orientation sexuelle⁴¹¹ ⁴¹². Quant aux personnes transgenres, Right Side et Pink Arménie soulignent qu'il leur est pratiquement impossible de trouver un emploi et que la plupart se livrent à la prostitution, souvent dès l'âge de 16 ou 17 ans⁴¹³.

³⁹⁴ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

³⁹⁵ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

³⁹⁶ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

³⁹⁷ Pink Armenia, juin 2017, [url](#)

³⁹⁸ Pink Armenia, juin 2017, [url](#)

³⁹⁹ Pink Armenia, juillet 2018, [url](#)

⁴⁰⁰ Pink Armenia, juin 2017, [url](#)

⁴⁰¹ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴⁰² Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴⁰³ Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴⁰⁴ Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴⁰⁵ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴⁰⁶ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴⁰⁷ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴⁰⁸ Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴⁰⁹ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴¹⁰ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴¹¹ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴¹² Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴¹³ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

Nouvelle génération note que dans le domaine du travail les personnes membres de la communauté LGBTI font l'objet de discriminations et de moqueries⁴¹⁴. L'association cite à titre illustratif le cas d'un homosexuel employé de café, utilisé comme objet sexuel par son employeur⁴¹⁵. Elle indique que les personnes LGBTI dont l'orientation sexuelle est découverte peuvent parfois également être licenciées⁴¹⁶. Pink Arménie fait toutefois remarquer que les cas de discrimination au travail ne sont généralement pas rapportés, les motifs réels à la base du licenciement n'étant le plus souvent pas indiqués et sachant qu'il n'existe parfois aucun contrat de travail⁴¹⁷.

Pink Arménie, Nouvelle génération et Right Side dénoncent également des discriminations dans le domaine médical et l'accès aux soins⁴¹⁸. Pink Arménie et Nouvelle génération précisent que dans ce cadre les personnes LGBTI infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) subissent une double discrimination⁴¹⁹. Dans les hôpitaux, il est ainsi fréquent qu'elles soient contraintes d'attendre la fin de la journée pour être examinées⁴²⁰. Right Side souligne que les personnes transgenres sont la plupart du temps rejetées par le personnel médical et que rien n'est mis en place pour y remédier⁴²¹. En 2016, un rapport de Pink Arménie mettait ainsi en exergue le cas d'une personne transgenre, admise à l'hôpital universitaire n° 1 de Erevan après une agression, et moquée et insultée du fait de son genre⁴²².

Les ONG Pink Arménie et Nouvelle génération mentionnent également des problèmes pour les personnes LGBTI dans le cadre du service militaire⁴²³. Si celles qui ne dévoilent pas leur orientation sexuelle ne sont pas inquiétées, pour les autres la situation peut en effet se révéler beaucoup plus difficile (cf. chapitre: Le Service militaire)⁴²⁴.

Des cas d'incitations à la haine ainsi que des menaces et agressions continuent par ailleurs d'être régulièrement observés visant des personnes LGBTI. Ainsi l'association Pink Arménie, qui a recensé 27 cas de violations des droits de l'homme à l'encontre de membres de la communauté LGBTI en 2016⁴²⁵ et 30 en 2017⁴²⁶, dont 9 crimes de haine, indique avoir été informée de 9 ou 10 cas au cours des six premiers mois de l'année 2018⁴²⁷. Nouvelle génération fait notamment état de deux cas d'agressions visant des personnes transgenres au début de l'été 2018 ; parmi elles, l'une a été poignardée à la gorge alors qu'elle se livrait à la prostitution, tandis que l'autre a vu son appartement incendié⁴²⁸. Une étude menée en 2016 et 2017 par l'ONG Right Side montre que la plupart des agressions sur des personnes transgenres se produisent la nuit à Erevan⁴²⁹.

Dans son rapport annuel de 2016, Pink Arménie mentionne également plusieurs cas de chantage exercé contre des personnes LGBTI menacées par leur entourage de voir leur orientation sexuelle révélée⁴³⁰. En février 2016, alors qu'une personne LGBTI était l'invitée du talk-show télévisé « Half-Opened Windows », consacré aux problèmes sociétaux, deux personnes se sont ouvertement moquées d'elle, un avocat présent sur le plateau déclarant que les homosexuels « devaient être brûlés »⁴³¹.

⁴¹⁴ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴¹⁵ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴¹⁶ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴¹⁷ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴¹⁸ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴¹⁹ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴²⁰ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴²¹ Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴²² Pink Armenia, , juin 2017, [url](#)

⁴²³ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴²⁴ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴²⁵ Ibid.

⁴²⁶ Pink Armenia, juillet 2018, [url](#)

⁴²⁷ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴²⁸ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

⁴²⁹ Right Side, 21/06/2018, [url](#)

⁴³⁰ Pink Armenia, juin 2017, [url](#)

⁴³¹ International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) Europe, 2017, [url](#)

2.4. Associations

En l'absence d'action adéquate de la part des autorités pour répondre à leurs besoins de protection, les personnes LGBTI se tournent le plus souvent vers les associations spécialisées dans la défense de leurs droits, telles que Pink Arménie, Nouvelle génération, et Right Side, particulièrement actives et toutes basées à Erevan.

2.4.1. Pink Arménie

Créée en 2007, l'association Pink Arménie dispose d'une page Facebook, dont cinq personnes assurent le suivi ; elle publie également des brochures d'informations et mène des campagnes de sensibilisation relatives aux droits des personnes LGBTI ainsi qu'en matière de prévention du VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles (MST). Dans ce cadre, elle distribue des préservatifs et organise des tests de dépistage du VIH gratuits.

Pink Arménie dispose également d'une ligne d'appels d'urgence et accueille les victimes de violences à qui elle fournit des conseils juridiques ainsi qu'un soutien psychologique. Par manque de moyens financiers, elle ne possède en revanche pas de lieu de refuge, mais doit louer de manière ponctuelle un appartement ou une chambre d'hôtel afin d'héberger les personnes LGBTI victimes de violences.

Rencontrée par la mission, l'ONG explique être régulièrement l'objet de menaces, sur les réseaux sociaux notamment. Le 15 février 2017, cinq activistes dont deux de ses membres ont été attaqués à Erevan par trois individus non identifiés ; une enquête a été ouverte, mais les poursuites ont été interrompues par manque de preuve. En mars 2018, par ailleurs, l'ONG a dû déménager dans de nouveaux locaux après que les forces de l'ordre ont alerté son voisinage qu'elle rassemblait des pédophiles. Elle dispose désormais d'un plus grand espace, mais reste discrète sur sa présence, son nom n'étant pas indiqué sur le bâtiment et son adresse non mentionnée sur son site web⁴³².

2.4.2. Nouvelle génération

L'association Nouvelle génération a été fondée en 1998. Elle promeut l'égalité des droits, la justice, la diversité, la dignité et le bien-être, au travers de la protection des droits de l'homme, d'activités de plaidoyer et d'animation de séminaires et de groupes de travail.

L'ONG mène des actions d'observation et d'évaluation, au sein des prisons notamment, et dispose d'un programme de sensibilisation et de dépistage du VIH et des autres MST ; il est possible de bénéficier d'un test de dépistage gratuit et anonyme dans ses locaux. L'association propose également des solutions d'hébergement ponctuelles pour les personnes nécessitant une mise à l'abri⁴³³.

2.4.3. Right Side

L'association Right Side a été créée en 2016. Dirigée par Lilit MARTIROSYAN, la première personne transgenre à avoir achevé une transformation de genre en Arménie, elle constitue l'unique association de défense des droits des personnes transgenres dans le pays ainsi que dans l'ensemble du Caucase du Sud : son principal objectif est de faire connaître à la population arménienne l'existence de la communauté transgenre et de montrer que celle-ci a des droits.

Dotée d'une ligne d'appels d'urgence, ouverte 24h/24 et 7j/7, Right Side reçoit entre 15 et 30 appels par mois, qui n'émanent cependant pas tous de personnes transgenres. L'association ne dispose pas de lieu de mise à l'abri pour les personnes victimes de violences, mais peut fournir une aide financière à celles dans le besoin pour qu'elles puissent se loger. Il lui arrive également d'accueillir des personnes en difficulté au sein de ses locaux, décrits comme un espace sûr (« safe space »), où elle propose notamment des ateliers de formation à la couture, au maquillage, et s'occupe d'aider les personnes à trouver un emploi. L'adresse de ces locaux n'est pas disponible en ligne, seules des coordonnées téléphoniques et mail sont communiquées

⁴³² Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴³³ Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018

sur le site. L'association explique également aider dans leurs démarches auprès des ambassades, les personnes transgenres désireuses de quitter le pays⁴³⁴.

3. Attitude des autorités

Face aux discriminations, aux appels à la haine et aux agressions, les associations Pink Arménie, Nouvelle génération et Right Side déplorent le manque de réaction efficace des autorités arméniennes⁴³⁵. Pink Arménie et Right Side soulignent qu'en l'absence de loi condamnant les crimes de haine, les forces de l'ordre sont de fait peu enclines à venir en aide aux personnes victimes, la police adoptant même une attitude hostile envers les personnes LGBTI⁴³⁶. A titre d'exemple, dans son rapport de 2017, Pink Arménie cite le cas d'une personne transgenre qui, ayant porté plainte auprès de la police pour agression et vol, a été recontactée quelques jours plus tard par les forces de l'ordre afin d'être dirigée vers une institution psychiatrique pour y subir un examen médical⁴³⁷.

L'association met également en exergue le cas d'un homosexuel, victime d'un vol, humilié par la police lors de son passage au commissariat après que celle-ci a appris son orientation sexuelle et sa plainte n'étant suivie d'aucune poursuite. Pink Arménie mentionne également le suicide d'une personne LGBTI qui l'avait contactée en février 2017 après que la police a refusé d'enregistrer sa plainte, et pour laquelle le défenseur des droits, saisi par l'association, s'était borné à appeler la police et demander qu'elle se représente au commissariat le lendemain. L'ONG fait également état du cas d'une personne transgenre, agressée par quatre personnes, qui, après avoir appelé la police, s'est sentie intimidée et n'a pas ouvert sa porte aux forces de l'ordre. S'étant finalement rendue au commissariat le lendemain, elle a été ridiculisée et battue par des officiers de police, l'enquêteur lui demandant de rédiger une fausse plainte⁴³⁸.

Un rapport d'Amnesty International de 2017 indique que les personnes LGBTI victimes de discrimination ou de crimes de haine sont ainsi peu enclines à faire appel aux forces de l'ordre⁴³⁹. Selon une étude menée par l'ONG Right Side entre 2016 et 2017, sur 100 cas de violences visant des personnes transgenres, seuls 27 ont été rapportés à la police et aucun cas n'a été porté devant la justice⁴⁴⁰. Dans son rapport de 2018, Pink Arménie note pour sa part que sur les 30 cas de violations des droits de l'homme enregistrés en 2017 en lien avec l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, 8 sont toujours en cours, 14 n'ont fait l'objet d'aucune poursuite, tandis que 4 affaires ont été closes et que deux n'ont pas donné lieu à enquête⁴⁴¹.

La Fondation Open Society (OSF) met en exergue le fait que le système judiciaire ne respecte pas les standards internationaux, en matière de charge de la preuve notamment, et que les victimes ne sont pas en mesure de faire valoir leurs droits. L'accès à la justice est par ailleurs limité dans la mesure où les ONG ne peuvent pas saisir les tribunaux en leur nom⁴⁴².

⁴³⁴ Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴³⁵ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Nouvelle génération, Erevan, 17/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴³⁶ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018 ; Entretien avec Right Side, Erevan, 17/07/2018

⁴³⁷ Pink Armenia, juin 2017, [url](#)

⁴³⁸ Entretien avec Pink Arménie, Erevan, 16/07/2018

⁴³⁹ Amnesty International (AI), 22/12/2017, [url](#)

⁴⁴⁰ Right Side, 21/06/2018, [url](#)

⁴⁴¹ Pink Armenia, juillet 2018, [url](#)

⁴⁴² Entretien avec la Fondation Open Society Arménie (OSF), Erevan, 20/07/2018

Conclusion

Porté au pouvoir par la « Révolution de velours » du printemps 2018, le Premier ministre par intérim Nikol Pachinian suscite d'importants espoirs de changements et un fort enthousiasme au sein de la population arménienne.

Principal fer de lance de la contestation, la lutte contre la corruption a été érigée en priorité par le nouveau gouvernement, qui a fait preuve de célérité dans l'ouverture de procédures d'enquêtes et de poursuites judiciaires pour corruption à l'encontre de personnalités publiques notoires. Au regard de l'ampleur du phénomène, considéré comme systémique dans le pays de l'avis de l'ensemble des observateurs, les effets de cette lutte anticorruption ne sauraient cependant être mesurés à court terme. La mise en accusation des donneurs d'ordre pourrait néanmoins selon certains interlocuteurs impulser un véritable changement dans les pratiques.

La lutte contre l'impunité alliée à une plus grande transparence et indépendance du système judiciaire arménien figurent parmi les principaux objectifs affichés des nouvelles autorités arméniennes. Depuis la Révolution de velours, de nombreuses enquêtes judiciaires ont été rouvertes visant notamment des personnalités en lien avec le Parti Républicain (HHK) acculé à la sortie. Si certains observateurs s'interrogent sur une possible application sélective de la justice, la majorité s'accorde pour autant généralement à nier une velléité de vengeance ou « chasse aux sorcières » de la part de la population et du nouveau pouvoir. La démission de Serge Sarkissian, consécutive à des manifestations populaires et pacifistes, semble à ce titre marquer un tournant durable dans la vie politique du pays.

Sur le plan sociétal, la société arménienne demeure fortement empreinte de valeurs traditionnelles et religieuses freinant la mise en œuvre des réformes. Les stéréotypes de genre particulièrement prégnants, y compris dans la sphère publique, contribuent ainsi à entraver la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes, tandis que, sous l'influence de la propagande russe, les personnes LGBTI continuent de souffrir d'une perception largement négative de la population et des autorités.

Bibliographie

[Sites consultés entre le 23 août et le 30 septembre 2018]

Ouvrages

Tom Muller, « Political Handbook of the World 2012 », Sage, 02/04/2012, 1 834 p, [url](#)

Nadia Yakhlaf-Lallemand, Dominic Howell, « ODIHR, Election Observation Mission, Republic of Armenia, Early Parliamentary Elections, 9 December 2018 », Short term Observer guide (not an official ODIHR document), 2018

Textes législatifs

Law of the Republic of Armenia of June 10 2014 No. ZR-25, About the Investigative Committee of the Republic of Armenia (The last edition from 31-01-2018); Accepted by National Assembly of the Republic of Armenia on May 19, 2014, [url](#)

Loi de la République d'Arménie sur le service alternatif, [url](#)

The Law of the Republic of Armenia, « Family Code – Unofficial translation », 09/11/2004, [url](#)

Organisations européennes et internationales

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) & Anti-Corruption Network for Eastern Europe and Central Asia (ACN), « Anti-corruption reforms in Armenia 4th round of monitoring of the Istanbul Anti -Corruption Action Plan », 04/07/018, [url](#)

Conseil de l'Europe (CoE), « Newsroom : Armenia signs the Istanbul Convention », 18/01/2018, [url](#)

Conseil de l'Europe (CoE), « Rapport d'information sur les élections au Conseil des anciens d'Erevan, Arménie (14 mai 2017) », 20/09/2017, [url](#)

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), « Republic of Armenia: Parliamentary elections 2 April 2017, Election Observation Mission Final Report », 10/07/2017, [url](#)

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), « Republic of Armenia, questionnaire on the code of conduct on politico-military aspects of security », 18/04/2017, [url](#)

Conseil de l'Europe (CoE), « Gap analysis of Armenian criminal law in light of the standards established by the Council of Europe Convention on Preventing and Combating Violence against Women and Domestic Violence », juillet 2017, [url](#)

Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), « Observations finales concernant cinquième et sixième rapports périodiques (présentés en un seul document) de l'Arménie », 11/11/2016, [url](#)

Conseil de l'Europe (CoE), « Le Congrès achève sa mission d'évaluation des élections en Arménie », 18/09/2016, [url](#)

Conseil de l'Europe (CoE), « Le Congrès présente un rapport d'information sur les élections partielles locales en Arménie », 18/09/2016, [url](#)

Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), « Report on findings of the sociological survey; Men and gender equality in Armenia (2016) », 2016, [url](#)

Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), « Child Marriage in Armenia (Overview) », juin 2014, [url](#)

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)/Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR), « Republic of Armenia Presidential Election 18 February 2013 Election Observation Mission Report », 30/05/2008, [url](#)

Conseil de l'Europe (CoE), « Combattre la violence à l'égard des femmes : pour une convention du Conseil de l'Europe, Résolution n°1635 », 2008, [url](#)

ONU Femmes, « L'Arménie s'engage à appliquer une loi sur l'égalité des droits et des chances et à signer la Convention d'Istanbul (mis à jour) », n.d., [url](#)

United Nations, « Armenia: UN treaties and Armenia », [url](#)

Institutions nationales

Premier ministre de la République d'Arménie, « Biographie : N. Pashinian : Premier ministre par intérim de la République d'Arménie », 08/05/2018, [url](#)

Human Rights Defender of the Republic of Armenia, « Annual communique on the activities of the human rights defender of the republic of Armenia, and the state of protection of human rights and freedoms during the year 2017 », 2018, [url](#)

The Government of the Republic of Armenia, « Artak Zeynalyan, Acting RA Minister of Justice, in office since 12 May 2018 », 2018, [url](#)

United States Department of State (USDOS), « Armenia: Country Reports on Human Rights Practices for 2017 », 2018, [url](#)

US Department of State (USDOS), « Country Reports on Human Rights Practices 2016 – Armenia », mars 2017, [url](#)

Human Rights Defender of the Republic of Armenia, « Ad hoc public report on July 2016 events », 2017, [url](#)

Ministère des Affaires étrangères de la République d'Arménie, « Arménie: terre d'une ancienne et riche histoire », n.d., [url](#)

Commission électorale centrale arménienne (CEC), [url](#)

Police of the Republic of Armenia, [url](#)

The Government of the Republic of Armenia, « Bodies under the Prime Minister: National Security Service (NSS) », [url](#)

ONG

Helsinki Citizen's Assembly, Vanadzor Office (HCAV), « The list of diseases determining the degree of fitness for military service should be changed », 11/07/2018, [url](#)

Open Society Foundations (OSF) Armenia, « Judicial reform in Armenia: systemic problems and challenges », juillet 2018

Open Society Foundations (OSF) Armenia, « Corruption in Armenia », juillet 2018

Pink Armenia, « Human Rights Situation of LGBT People in Armenia, Annual Review, 2017 », juillet 2018, [url](#)

Right Side, « Hate crimes and other hate motivated incidents against trans people in Armenia 2016-2017 Report », 21/06/2018, [url](#)

Open Society Foundations (OSF) Armenia, « Human rights issues », juin 2018

Human Rights House Foundation, « Fighting for Women's Rights and Equality in Armenia », 31/05/2018, [url](#)

Helsinki Citizen's Assembly, Vanadzor Office (HCAV), « Information paper updated information on the fatalities in the Republic of Armenia armed forces and Nagorno Karabagh », 26/02/2018, [url](#)

Helsinki Citizen's Assembly, Vanadzor Office (HCAV), « Reference on the fatalities in the Republic of Armenia armed forces and Nagorno Karabagh defense army in 2017 », 11/01/2018, [url](#)

Amnesty International (AI), « Less Equal: LGBTI Human Rights Defenders in Armenia, Belarus, Kazakhstan, and Kyrgyzstan », 22/12/2017, [url](#)

Pink Armenia, « Human Rights Situation of LGBT People in Armenia, Annual Review, 2016 », juin 2017, [url](#)

International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) Europe, « ILGA Europe Annual Review 2017: Armenia », 2017, [url](#)

International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) Europe, « Referendum in Armenia brings constitutional reforms », 16/12/2015, [url](#)

Girls Not Bride, « Armenia, 2015 report », 2015, [url](#)

Institute for War and Peace Reporting (IWPR), « Domestic Abuse Law Dumped in Armenia », 23/05/2013, [url](#)

International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA), « Annual Review of the Human Rights Situation of Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex People - 2013: Armenia », mai 2013, [url](#)

Norwegian Resource Bank for Democracy and Human Rights (NORDEM), « Armenia: Presidential Elections February 2008 », juin 2008, [url](#)

Transparency International, « Armenia », [url](#)

Think tanks et centres de recherches

Université de Sherbrooke, « Arménie, ligne du temps (dirigeants), juin 1991 – mars 2018 », [url](#)

Université de Sherbrooke, « Serzh Sargsyan : de chef d'État à futur premier ministre ? », 13/02/2018, [url](#)

Caucasus Institute, « Social perceptions of the conflict in Armenia and Nagorno-Karabagh », décembre 2017, [url](#)

Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), « Le conflit du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan risque-t-il de dégénérer ? », 23/06/2017, [url](#)

University of Vienna (Department for Social and Cultural Anthropology), « Migration and its Impact on Armenia, A field practice », 2017, [url](#)

Université de Sherbrooke, « 27 octobre 1999, Assassinat du premier ministre arménien Vazgen Sargsian », 1999, [url](#)

Les Cahiers d'études du Centre d'orientation pour étudiants arméniens (COPEA), « Biblio Monde - Arménie : le régime politique ; L'équilibre des pouvoirs dans la Constitution arménienne », 1999, [url](#)

Médias

Hetq, « Jailed Activist Shant Harutyunyan Holds Press Conference in Prison: Demands Justice and Nothing Less », 08/09/2018, [url](#)

Le Monde, « La lutte contre la corruption ébranle la politique arménienne », 28/07/2018, [url](#)

Panorama, « Robert Kocharyan arrested with charges of "overthrowing the constitutional order », 28/07/2018, [url](#)

Hetq, « Malishka Mayor Charged with Embezzlement and Electoral Fraud », 16/07/2018, [url](#)

Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), « Armenian Ex-President's Nephew Charged With Attempted Murder », 12/07/2018, [url](#)

Aravot, « Masis Mayor David Hambardzumyan detained », 07/07/2018, [url](#)

Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), « Armenia charges ex-President's brother in financial crime probe », 07/07/2018, [url](#)

Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), « Armenian Court issues arrest warrant for ex-President's brother », 07/07/2018, [url](#)

Civilnet, « Armenia: A Week of Intensifying Corruption Scandals & Revisiting March 1 », 06/07/2018, [url](#)

La Croix, « En Arménie, le nouveau Premier ministre en croisade contre la corruption », 05/07/2018, [url](#)

Radio Free Europe, Radio Liberty (RFE/RL), « Sarkisian's brother questioned over son's alleged crime, released », 05/07/2018, [url](#)

Civilnet, « Serzh Sargsyan's Brother and Nephew Detained », 05/07/2018, [url](#)

Collectif Van (Source : Ambassade de France en Arménie), « Revue de presse arménienne du 4 juillet 2018 », [url](#)

OC Media, « Serzh Sargsyan's nephew wanted for kidnapping and assault », 02/07/2018, [url](#)

OC Media, « Ex-Armenian president's relatives under investigation for tax fraud », 02/07/2018, [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 29 juin 2018 », [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 28 juin 2018 », [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 27 juin 2018 », [url](#)

Hetq, « Yerevan: Police Detain Serzh Sargsyan's Brother », 25/06/2018, [url](#)

Asbarez, « Sarkisian's Brother, Top Bodyguard Detained », 25/06/2018, [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 22 juin 2018 », [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 21 juin 2018 », [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 16-18 juin 2018 », [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 14 juin 2018 », [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 7 juin 2018 », [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 6 juin 2018 », [url](#)

Hetq, « Masis Mayor Charged with "Mass Disorder" Stemming from April 22 », 01/06/2018, [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 1^{er} juin 2018 », [url](#)

Le Monde diplomatique, « Trente ans après le combat pour l'indépendance Le second printemps arménien », juin 2018, [url](#)

EVN, « Armenia's New Government: Who's Who », 14/05/2018, [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 12 mai 2018 », [url](#)

Ambassade de France en Arménie, « Revue de presse arménienne du 11 mai 2018 », [url](#)

Hetq, « Pashinyan justifies Osipyan appointment: "He's not corrupted" », 11/05/2018, [url](#)

Radio France Internationale (RFI), « Arménie: Nikol Pachinian élu Premier ministre », 08/05/2018, [url](#)

Le Figaro, « Vers une sortie de crise en Arménie », 03/05/2018, [url](#)

La Croix, « Arménie : les députés élisent un président aux pouvoirs amoindris », 02/03/2018, [url](#)

Le Point (Source : AFP), « Arménie, une histoire mouvementée depuis 1991 », 22/04/2018, [url](#)

A1+, « Ten years passed from events of March 1 (video) », 01/03/2018, [url](#)

L'Express, « Avec Sarkissian, l'Arménie opte pour la continuité », 20/02/2018, [url](#)

The Armenian Weekly, « Armenia Adopts Law against Domestic Violence at Last », 08/12/2017, [url](#)

Open Democracy, « The paradox of Armenia's domestic violence law », 22/11/2017, [url](#)

The Armenian Weekly, « The 'Gender Equality Law' Hysteria in Armenia », 20/09/2013, [url](#)

Azatutyun, « Armenian bill on gay 'propaganda' ban withdrawn », 08/08/2013, [url](#)

Armen Press, « Sir Elton John makes first Insta post on Armenia after visit », 28/05/2018, [url](#)

Nor Haratch (NH) Hebdo, « Elton John est arrivé en Arménie », 28/05/2018, [url](#)

Arm Info, « Commission on Prevention of Corruption to be established in Armenia », 09/06/2017, [url](#)

Le Parisien, « L'OSCE dénonce des irrégularités lors des élections en Arménie », 02/04/2017, [url](#)

The Armenian Weekly, « A History of the Armenian Constitution », 01/04/2017, [url](#)

Le Monde, « "Panama papers": huit mois après, les conséquences historiques du scandale », 04/12/2016, [url](#)

Agos, « "Mothers in Black" of Armenia », 03/10/2016, [url](#)

Radio Free Europe Radio Liberty (RFE/RL), « Weary Armenians Show Surprising Support for Yerevan Gunmen », 28/07/2016, [url](#)

Le Temps, « A Erevan, les opposants rêvent d'un «Maidan» arménien », 22/07/2016, [url](#)

Civilnet, « The Challenge of Sassoun: From Erebuni to Yerevan », 21/07/2016, [url](#)

Courrier International, « Arménie. Troisième jour de prise d'otages au sein de la police », 19/07/2016, [url](#)

Le Temps, « Des insurgés occupent une caserne à Erevan », 19/07/2016, [url](#)

Eurasianet, « Armenia: Axe Attack Revives Calls for Domestic Violence Law », 13/07/2016, [url](#)

Epress, « Yerevan Ax Attack Victim Slams Police for Inaction on Domestic Violence Cases », 12/07/2016, [url](#)

Radio France Internationale (RFI), « Référendum en Arménie pour sortir du présidentielisme », 06/12/2015, [url](#)

Le Monde, « Arménie : poursuite des manifestations contre la hausse des prix de l'électricité », 29/06/2015, [url](#)

Azatutyun, « Armenian bill on gay 'propaganda' ban withdrawn », 08/08/2013, [url](#)

Asbarez, « Armenia Raises Minimum Marriage Age to 18 », 12/07/2012, [url](#)

Libération, « Arménie: le Premier ministre tué dans un coup d'Etat avorté. Une fusillade au Parlement a fait au moins cinq morts », 28/10/1999, [url](#)

Blogs

Unzipped (Gay Armenia Blogspot), « Elton John, friend of Armenia president, vows support for country's LGBT community while president Armen Sargsyan says he has 'no relations with that community », mai 2018, [url](#)

Autres

European friends of Armenia (EuFoA), « Armenia 2017: An introduction to the party-political landscape », mars 2017, [url](#)

Encyclopaedia Universalis, « République d'Arménie : chronologie contemporaine », [url](#)

Table des sigles

AAC : Centre socio-éducatif du diocèse de Shirak de l'Église apostolique arménienne

BHK : Arménie Prospère

CEBV : Commission électorale de bureau de vote

CEC : Commission électorale centrale

CEDAW : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

CET : Commission électorale territoriale

CSI : Institut de la société civile

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population

FMI : Fonds monétaire international

HAK : Congrès national arménien

HCAV : Assemblée des citoyens d'Helsinki-Vanadzor

HHD : Fédération révolutionnaire arménienne

HHK : Parti Républicain d'Arménie

HHS : Mouvement national pan-arménien

HZhK : Parti du Peuple d'Arménie

KP : Contrat civil

LGBTI : Personnes homosexuelles, bisexuelles, transgenres ou intersexes

MC : Migration circulaire

MST : Maladie sexuellement transmissible

NSS : Service de Sécurité nationale

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ONG : organisation non gouvernementale

OSCE : Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

OSF : Fondation Open Society

OY : Etat de Droit

PIB : Produit intérieur brut

PVD : Département des passeports et des visas de la police

RHK : République (autonome) du Haut-Karabakh

SIS : Service spécial d'enquête

SVR : Registre national de la population

TIAC : Centre anti-corruption de Transparency International en Arménie

UE : Union européenne

UIC : Union des citoyens informés

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

WRC : Centre de ressources des femmes